

PER

A-95

BAnQ

VOL. 38. N° 1, PRINTEMPS 2009

ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec

// Les défis de la littératie

// L'édition du futur est à nos portes

// Tout savoir sur la norme RDA

// Bibliothèque numérique et scolaire en Haïti

// 40 ans d'architecture à l'Université Laval

// Des actions inventives pour la lecture

// De nouveaux leaders à l'Université

// La crise n'est pas là où vous croyez

// Services Web 2.0

POSTE PUBLICATION 40021801

40 ans
Corporation
des bibliothécaires
professionnels du Québec



L'INCONTOURNABLE DE TOUS LES ACTEURS DU MILIEU DU LIVRE AU QUÉBEC



REPÈRE

CHOIXMÉDIA

TRANSIT

OUTILS DE TRAITEMENT

- La vitrine idéale des **éditeurs**,
des **diffuseurs** et des **distributeurs**
- La source d'information
enrichie des **libraires**
- Et l'allier indispensable
des **bibliothécaires**

www.sdm.qc.ca



Comité de rédaction

Jean-François Barbe, rédacteur en chef
Andréa Harland (co-responsable
de la section Recherches)
Patrick Labelle (co-responsable
de la section Recherches)
Benoit Migneault
Véronique Parenteau (responsable de
la section État des milieux)
Guy Teasdale
Joelle Thivierge

Traduction
Andréa Harland

Révision
Véronique Parenteau
Jean-François Barbe

Page couverture
Fig Communications
figcom@sympatico.ca

Graphisme
Manon André
manonand@videotron.ca

Impression
CRL Imprimerie

Publicité
Cristina Bucur
(514) 845-3327

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication
40021801
Tirage
1000 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par
la Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec (C.B.P.Q.)
dont le siège social est situé au :
353, rue St-Nicolas, bureau 103,
Montréal (Québec), H2Y 2P1
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue
expriment les points de vue et opinions
des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

Abonnement annuel 33\$
(Québec tarif individuel) 12\$ le numéro
Québec institutionnel 40\$ (15\$ le numéro)
Canada 48\$ (17\$ du numéro)
Extérieur du Canada 48\$ US
(17 \$ US du numéro)
Étudiants 23\$

Toute demande concernant les numéros
manquants doit être envoyée au plus tard un
mois après la date de parution au Secrétariat
de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles,
en totalité ou en partie, doit être autorisée
par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans:

- Pascal Théma: T 205, Sciences de
l'information-documentation
- Information Science Abstracts
- Library and Information Science Abstracts (LISA)
- Library Literature
- Repère

3 le mot de présentation

par Jean-François Barbe

5 tribune libre

La crise n'est pas là où vous croyez!

par Denis Vézina

7 Apprendre avec une bibliothèque numérique en Haïti

par Tristan Müller

10 Les bibliothèques et le défi de la littératie

par Daniel Baril

15 Actions inventives pour la lecture

par Claudine Audet

19 Des volumes réinventés à l'Université Laval

par Madeleine Robin

21 Des revues en français: les grands portails en un coup d'oeil

par Isabelle Lorrain

23 La norme RDA: outil mondial et intégration locale

par Pat Riva et Nathalie Bellemare

27 Les RDA pour un monde numérique

par Ingrid Parent

29 Compte-rendu

par Nathalie Bellemare

30 De nouveaux leaders dans l'Université

par Diane Polnicky et Onil Dupuis

33 L'édition du futur est à nos portes

par Vincent Audette-Chapdelaine

34 Services Web 2.0 et bibliothèques canadiennes

par Daniel Boivin

38 état des milieux

L'indexation chez Repère

par Louise Marcotte

42 comptes-rendus

par Olivier Le Deuff, Dominique Lapierre, Denis Thibault,
Elisabeth Lavigueur et Jacques Messier



Découvrez la Librairie Monet

un salon des nouveautés mensuel,
des espaces de travail,
des libraires d'expérience
et un service personnalisé.

Un service aux institutions qui s'adapte à vos besoins!
Consultez notre site www.librairiemonet.com



Monet nous
réinventons
la librairie



Galeries Normandie - 2752, de Salaberry, Montréal (Québec) H3M 1L3 - Sortie 4 de l'autoroute 15 - 514.337.4083

photo Denis Bernier



Jean-François Barbe
rédacteur en chef

Que 100 Christiane Charette se lèvent

Loin de tomber en désuétude en raison de la révolution numérique, les bibliothèques sont plus populaires que jamais. Aux États-Unis, signale le *New York Times*, elles affichent des taux de fréquentation en hausse de 10 à 30 %, partout sur le territoire. Elles accueillent les nouveaux chômeurs et offrent des outils d'aide à la recherche d'emploi. Sans compter l'accès gratuit au livre, à l'Internet et parfois même à la musique et au film.

En Espagne, autre pays durement touché par la crise, les bibliothèques sont prises d'assaut. Les gens « s'en veulent d'avoir vécu au-dessus de leurs moyens. Ils ont compris que le livre pouvait améliorer leur formation, leur capacité à affronter la vie et un avenir incertain », selon les mots d'un responsable d'une chaîne de librairies de ce pays, au journal *La Vanguardia*.

Mais rien n'est jamais acquis. Prenons la ville américaine de New York. Lors de la Grande Dépression, ses bibliothèques étaient ouvertes sept jours sur sept. Aujourd'hui, à cause des coupures budgétaires, elles n'ouvriront plus leurs portes que cinq jours et demi par semaine.

Que faire? Se battre. Faire connaître ses services et aller à la rencontre des citoyens. Il y a tant à faire! Saviez-vous qu'une personne sur trois de 16 à 25 ans se situe sous le seuil jugé acceptable en lecture? Et cela se passe ici, au Québec.

Une des nôtres, Christiane Charette, a beaucoup fait pour briser la transmission de l'ignorance et de l'analphabétisme. Elle a mis sur pied un programme, appelé Les livres dans la rue, qui fête cette année son

vingt-cinquième anniversaire. Le principe est simple. Des animateurs rencontrent les enfants dans les parcs, les ruelles, les logements sociaux. En leur montrant des livres, ils ouvrent toute grande la fenêtre vers le monde de la connaissance. Ce programme a rejoint plus de 100 000 jeunes Montréalais de 5 à 12 ans.

Oui, la société a besoin de Christiane Charette et des bibliothèques, refuges pour tous dans la tempête des *sub-primes*. Et pour longtemps encore.



Carte réalisée par Noémie Veilleux, 4-5^e année, École du Phare de Saint-Michel-de-Bellechasse. Disponible à l'atelier-boutique *Ma grand'Noire* du village. Les profits servent à l'achat de livres pour la bibliothèque de l'École du Phare.

Notre expertise à votre service

((NOUVEAU))

Optimisez la performance
de votre traitement documentaire
grâce aux outils d'avant-garde
développés par nos spécialistes.

Le RVM de l'Université Laval :

- Reconnu comme norme nationale francophone d'indexation;
- Accès à plus de 260 000 vedettes-matière françaises;
- Offert sur trois supports : cédérom, site Web et fichier FTP.

Le guide pratique du Répertoire de vedettes-matière (RVM) :



Édité en collaboration avec l'Association pour l'avancement
des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

- Outil de référence en Amérique du Nord, simple et efficace,
pour indexeurs débutants ou expérimentés;
- Règles d'utilisation du RVM expliquées de façon détaillée.

Ariane 2.0

BETA

La Bibliothèque de l'Université Laval poursuit ses percées technologiques avec
sa nouvelle interface de recherche par facettes à code source libre Ariane 2.0.

Pour plus d'information :

rvm@bibl.ulaval.ca • ariane2@bibl.ulaval.ca

bibl.ulaval.ca



UNIVERSITÉ
LAVAL

Bibliothèque



Denis Vézina
denisvezina@ville.montreal.qc.ca

La crise n'est pas là où vous croyez!

Nos gouvernements ont trouvé un fabuleux moyen pour nous sortir de la crise. Ils nous donnent plus d'argent pour augmenter notre pouvoir d'achat. Wow! Quelle bonne idée. Depuis des années, la plupart des courants de pensée nous amènent à remettre en question la société de surconsommation. Et en réponse à une crise économique, tout ce que l'on trouve comme solution, c'est de nous dire que ce n'est pas bien d'avoir deux autos. Mais non, il en faut trois! Quatre? C'est encore mieux. Une télé dans la maison? Non, mais, vous n'avez pas honte? Il en faut une dans chaque pièce. Le garage, vous y avez pensé? Allez les enfants, vous n'avez pas assez de jouets, achetez-en encore plus.

Depuis 50 ans, les pétrolières et les marchands de bagnoles font la loi en cowboy. Ils font des guerres. Ils tuent la planète. Et ils en mettent plein les poches à quelques bienheureux logés au sommet d'une tour. Une tour située dans un pays imaginaire bien à l'abri des besoins de la grande majorité de la population mondiale. Autour de cette tour, nos bonzes de l'économie ont installé des banques, des multinationales et mis en marché un système de valeurs bonbon pour faire tenir le tout. Maintenant que le château de cartes s'écroule, tout s'écroule. Qui va payer? Nous, bien entendu.

En réponse à la crise, nos gouvernements investissent dans des entreprises en perdition dirigées par les mêmes organisations qui ont mené le monde à sa perte. Une autre bonne idée! Des milliards seront investis dans des secteurs économiques en phase terminale. « On ne sait pas si ces investissements seront

suffisants pour rétablir l'économie », disent les économistes. Je vais vous le dire moi, inculte que je suis, et des centaines de millions de personnes vous le diront : « Non, ce ne sera pas suffisant! » Sur une planète qui se meurt, devant tous les défis qui se présentent à l'humanité comme jamais dans son histoire, qui peut croire qu'investir dans les industries automobile et forestière sauvera l'économie?

Bon. On dira que sans ces investissements, des milliers de personnes perdront leur emploi et que la crise sociale qui en résultera sera bien pire. Pire que quoi? De toute manière, ces personnes perdront leur emploi. Il ne faut pas être disciple de Nostradamus pour prédire la fin des industries automobile et forestière telles que nous les connaissons. À plus ou moins court terme, ces gens se retrouveront à la rue. Qu'auront-ils de plus pour affronter la crise personnelle qu'ils vivront alors? Rien, rien de rien... sinon une télé, une auto et une console de jeux électroniques.

Dites-moi, plutôt que de nous acharner à maintenir en vie l'économie d'une autre époque qui a fait son temps et qui est suffisamment vieille pour qu'on ne se rappelle plus son nom, pourquoi ne tenterions-nous pas d'aller ailleurs, de tenter l'aventure de nouvelles avenues plus prometteuses, plus adaptées et certainement plus responsables?

Au Canada, au Québec comme dans plusieurs pays d'Europe et d'Occident, la matière première de la prospérité est grise et elle se trouve dans la tête de chacun de ses habitants. Les métropoles performantes de l'avenir seront habitées par des citoyens ayant fait les apprentissages essentiels pour s'intégrer, participer et

s'émanciper dans leur milieu de vie. Et ces apprentissages passent d'abord et avant tout par les capacités de lecture de chacun.

Depuis plusieurs décennies, les études prouvent que les niveaux de littératie sont insuffisants. Un Québécois sur deux n'atteint pas le niveau requis pour fonctionner adéquatement. La lecture est non seulement une source de plaisir et de divertissement, c'est aussi un moyen essentiel de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Savoir lire, savoir écrire, c'est avoir la possibilité de s'intégrer à la communauté, de participer à la vie civique, d'inclure dans son quotidien la préoccupation d'un bien-être collectif. Une population éduquée et culturellement avancée aurait de bien meilleures chances de faire face aux défis de demain. Non seulement, serait-elle mieux adaptée pour se défendre contre l'exclusion sociale, elle serait aussi mieux positionnée pour répondre aux pressions économiques individuelle et collective.

La prospérité économique ne pourra plus, comme autrefois, être le fait de quelques-uns. Elle s'enracinera dans des sociétés composées d'individus éduqués et impliqués. Le sort de notre voisin sera aussi le nôtre. Notre prospérité passera par sa prospérité. Plus il y aura de lieux accessibles à tous pour apprendre, s'éduquer, grandir, et plus nous serons riches. Individuellement. Ensemble.

Alors? Alors, mieux vaudrait investir dans l'éducation et la culture. C'est dans ces domaines que nos sociétés construiront leur prochaine économie. Investir dans les bibliothèques, les musées, les universités, les écoles, les entreprises créatives et les infrastructures de culture et de savoir, c'est investir dans notre seule véritable ressource renouvelable, celle qui a fait de nous les héros de cette planète : notre intelligence individuelles et collectives. Et c'est notre meilleure, peut-être notre seule, notre dernière garantie de survie et de prospérité.

Adjoint à la directrice-associée des bibliothèques de la Ville de Montréal et auteur de livres jeunesse

CEDROM-SNi se joint aux bibliothécaires professionnels du Québec pour souhaiter à la CBPQ un très joyeux 40^{ième} anniversaire !



L'univers des solutions Eureka.cc...
des outils au service de vos compétences

Comme spécialiste de l'information, vous êtes au cœur même des décisions d'affaires des organisations les plus efficaces.

Pour vous permettre d'animer une communauté informationnelle féconde et productive, les solutions performantes Eureka.cc vous accompagnent au quotidien dans la réalisation de vos mandats.

> Pour en connaître davantage, visitez le
www.eureka.cc



EUREKA.CC

une solution de CEDROM SNI

Apprendre avec une bibliothèque numérique en Haïti



Tristan Müller

tristan.muller@bibliothequeglobale.org

Depuis plus d'un an, la Fondation pour une bibliothèque globale travaille à la création d'une bibliothèque scolaire numérique qui deviendra accessible à tous les enfants munis d'un ordinateur et vivant dans un pays en voie de développement. Voici les résultats d'une première expérimentation en Haïti.

Learning with an Online School Library For more than a year, the Fondation pour une bibliothèque globale has been working on creating an online school library which will be accessible to all children in developing countries with access to a computer. This article describes the results of a first trial in Haiti.

La bibliothèque scolaire numérique (BSN) est destinée – comme l'expliquait Tania Le Cavalier dans un précédent numéro de la revue *Argus* (vol. 37, no 2) – aux enfants et aux enseignants des pays en voie de développement. Elle vise à faciliter le libre accès aux contenus éducatifs et culturels de qualité ainsi qu'à favoriser la création et le partage de ces contenus.

Supervisé par la Fondation Paul Gérin-Lajoie et financé par le ministère des Relations internationales du Québec (MRIQ), un projet pilote a été réalisé en Haïti avec des élèves de 3^e et 5^e année d'une école primaire spéciale et d'une école mixte. La Fondation pour une bibliothèque globale désirait vérifier si l'utilisation de la bibliothèque scolaire numérique augmentait la motivation d'apprendre au-delà du programme scolaire, et si l'élève et l'enseignant pouvaient utiliser la bibliothèque avec un peu de formation. La plus grande partie des contenus numériques de la BSN a été fournie par l'Association pour la création littéraire chez les jeunes.

Dans un premier temps, nous avons présenté les ordinateurs aux jeunes qui ne connaissaient pas ces outils. Puis, dans la deuxième et dernière partie de l'expérimentation qui s'est déroulée en février dernier, nous leur avons présenté la biblio-

thèque proprement dite. Un bibliothécaire, l'auteur de ces lignes, un enseignant, Jean-Luc Lord, et un informaticien, Patrick Hétu, ont réalisé conjointement plusieurs ateliers avec des groupes de quatre à 60 élèves.

Les écoles

Ce projet d'expérimentation a eu lieu dans deux écoles reflétant des réalités sociales très différentes.

Les élèves de l'école primaire spéciale sont principalement des « reste avec », c'est-à-dire des filles qui doivent accomplir des tâches ménagères dans leurs familles d'accueil. Le matin, elles travaillent et, l'après-midi, elles vont à l'école. Certaines sont beaucoup plus âgées que ne le sont habituellement les élèves de leur classe. Par exemple, dans la classe de 3^e année, quelques-unes sont âgées de 16 à 21 ans, alors que l'âge habituel est de 8 à 9 ans. Ayant déjà travaillé depuis le lever du soleil, elles sont souvent fatiguées et manquent d'attention en classe. L'école primaire spéciale étant une école publique, elle est gratuite. Chacune des classes compte environ 40 élèves.

Les élèves de l'école mixte Eben Ezer sont plutôt privilégiés. Comme il s'agit d'une école privée, elle n'est pas gratuite. L'âge des enfants en 5^e année se situe dans la moyenne attendue, soit entre 12 et 14 ans. Chacune des classes compte jusqu'à 60 élèves.

Dans ces deux écoles, comme dans l'ensemble du pays, les élèves reçoivent moins de quatre heures de cours par jour. Les enseignants sont souvent absents. Les élèves sont donc en

retard dans la plupart des matières enseignées, en particulier en français, la deuxième langue nationale du pays.

La plupart des enseignants travaillent dans deux écoles différentes au cours de la même journée. En effet, il leur est imposé de travailler dans les écoles publiques.

Toutefois, comme ils n'ont

pas été payés par le gouvernement depuis quatre ans et qu'il y a une énorme demande d'enseignants, ils travaillent aussi dans des écoles privées dans lesquelles ils sont rémunérés régulièrement.

Hypothèses et résultats

L'autonomie de recherche dans la bibliothèque scolaire numérique et le désir d'apprendre au-delà du programme



L'ORDINATEUR XO

L'ordinateur XO ressemble à un jouet, mais n'en est pas un. Il est équipé des dernières technologies, est très résistant et consomme peu d'énergie. Le XO a été spécifiquement conçu pour les enfants de 6 à 12 ans. Avec ses capacités de connexions et plus d'une centaine de logiciels éducatifs, les enfants peuvent facilement réaliser divers apprentissages. Son interface dite « Sugar » est spécialement développée pour les enfants afin de faciliter les apprentissages, développer la créativité et la réflexion et favoriser le partage. Les logiciels sont sous licence libre.

scolaire traditionnel étaient les objets de l'expérimentation. Il s'agissait de valider des hypothèses d'expérimentation pour les volets pédagogique, bibliothéconomique et technologique des ordinateurs XO et de la bibliothèque scolaire numérique autant avec les enfants qu'avec les enseignants. Voici quelques hypothèses qui devaient être validées et les résultats constatés.

Volet pédagogique

- *Le XO génère une motivation particulière chez les élèves.* Hypothèse confirmée, car il y a eu moins d'absentéisme chez les élèves durant la période d'expérimentation.
- *Le XO permet de mettre l'élève au centre de l'enseignement et d'adapter le rythme en fonction de ses besoins.* Hypothèse confirmée, car il y avait moins d'élèves inactifs ou en attente durant les heures de classe.
- *Le XO permet de développer une relation d'aide entre les élèves.* Hypothèse confirmée, car le XO crée un contexte dans lequel une relation d'aide entre les élèves peut s'installer. Toutefois, la méthode traditionnelle d'enseignement constitue un obstacle à l'entraide. Un changement de mentalité est nécessaire et demandera du temps auprès des professeurs et des élèves.
- *L'enseignant s'adapte à un rôle différent lorsque les élèves utilisent le XO.* Hypothèse confirmée. L'enseignant n'est plus la seule source d'information et devient davantage un

guide. Toutefois, l'enseignant a de la difficulté à délaisser la méthode d'enseignement traditionnelle.

Volet bibliothéconomique

- *La bibliothèque scolaire numérique suscite chez l'enfant le désir d'apprendre au-delà du cursus scolaire.* Les élèves ont répondu à 96 % qu'ils ont aimé utiliser la bibliothèque scolaire numérique, particulièrement en raison du fait qu'ils ont appris de nouvelles choses. L'observation directe a montré que les élèves étaient particulièrement attentifs lors des ateliers.

Certains ont insisté pour rester sur place après l'atelier afin de continuer à utiliser la bibliothèque scolaire numérique.

Quelque 94 % des enseignants répondent que la BSN suscite la curiosité intellectuelle des élèves.

- *Une séance de formation de trois heures suffit pour former un élève à la BSN.*

Hypothèse confirmée. En fait, il suffit de moins de 30 minutes aux élèves pour comprendre et être autonomes. Bien



PROJET OLPC

One Laptop Per Child (OLPC ou Un ordinateur par enfant) est un projet éducatif destiné aux enfants des pays en voie de développement. Il s'agit d'une occasion de développement et d'éducation à grande échelle. Pourquoi fournir un ordinateur à un enfant qui n'a pas accès à l'électricité ou à l'eau courante? Si on remplace « un ordinateur » par « une éducation », la réponse devient claire et évidente. Pourquoi faudrait-il attendre que les problèmes des pays en voie de développement soient résolus pour éduquer les enfants? L'éducation doit se faire en même temps, car l'éducation est la base de la résolution des autres problèmes.



entendu, les élèves doivent préalablement posséder les notions de base en informatique et à l'utilisation du XO. 93 % des élèves et 75 % des enseignants considèrent que la bibliothèque est facile d'utilisation. Lors d'une deuxième rencontre avec les mêmes enfants, on leur a demandé d'effectuer une recherche dans la BSN sans leur expliquer de nouveau son fonctionnement. Tous savaient comment accéder à la BSN et comment effectuer leurs propres recherches de manière autonome.

- *Le contenu de la BSN peut être utilisé dans le programme scolaire haïtien.* Hypothèse confirmée. Dans le cadre de la

La bibliothèque scolaire numérique suscité la curiosité intellectuelle des élèves

mission d'expérimentation, des ateliers et une leçon de français avec le contenu de BSN ont été offerts aux élèves. Aussi, les enseignants interrogés ont pu entrevoir les possibilités pouvant être développées avec un futur contenu scientifique. La totalité des enseignants considère que la BSN apporte une valeur ajoutée à leur enseignement. L'analyse des cahiers de programmes pédagogiques scolaires du primaire permet d'entrevoir l'utilisation de la BSN dans d'autres matières que le français comme le créole haïtien et les mathématiques.

Volet technologique

- *Tous les formats de documents numériques nécessaires à la BSN peuvent être lus sur l'ordinateur XO.* Hypothèse confirmée. Le contenu de la BSN ne comportait que des documents HTML, des images et des documents PDF. Compte tenu des capacités du XO, les documents multimédias pourraient être lourds à charger et à exécuter. Les documents MPEG et Flash ne sont pas lisibles.
- *La batterie d'un XO peut être chargée par une source d'énergie alternative.* Hypothèse confirmée. La centaine d'ordinateurs XO ont été rechargés en moins de 90 minutes avec des panneaux solaires installés dans chacune des deux écoles.

Difficultés rencontrées

Dans cette expérimentation, il n'y a pas eu de véritables difficultés avec le XO ou la BSN. Les problèmes survenus provenaient des routeurs de type résidentiel non conçus pour plus de 30 connexions simultanées. Aussi, l'armature du béton armé avec laquelle les écoles sont construites a constitué un facteur de blocage majeur des ondes radio.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE NUMÉRIQUE

La bibliothèque scolaire numérique « J'apprends » est en développement et sera composée à terme de plusieurs milliers de documents numériques tels que dictionnaires, encyclopédies, contes, romans, documentaires, bandes dessinées, livres audio, vidéos, jeux éducatifs et fiches pédagogiques créées par et pour les enseignants des écoles de pays en voie de développement. Le contenu reflète la culture et les modes de vie des enfants des pays en développement. La bibliothèque sera donc constituée de créations locales. Utilisée avec les ordinateurs XO, elle permettra de porter une bibliothèque tout entière dans des milieux qui n'ont pas de livres, qui n'ont pas d'accès à Internet et qui n'ont pas l'électricité. Il s'agira d'un outil de collaboration conçu pour améliorer la qualité de l'enseignement des niveaux primaire et secondaire. Elle sera utilisée pour l'apprentissage libre, le partage du matériel d'enseignement et pour l'enseignement. Elle adhère aux principes et aux normes du Manifeste de la bibliothèque scolaire de l'IFLA et de l'UNESCO (en savoir plus : www.ifla.org/VII/s11/pubs/mani-f.htm).

Futurs développements

Les élèves ont particulièrement apprécié la possibilité d'utiliser les ordinateurs XO et la BSN qu'ils se sont rapidement appropriés. À la fin de certains ateliers, quelques-uns ont demandé à revenir après la classe pour continuer les ateliers. Dans ces périodes libres ouvertes à tous les élèves, la plupart ont passé plusieurs heures avec le XO, même le samedi qui est une journée de congé. À ces occasions, certains ont spontanément écrit et dessiné leurs propres histoires afin qu'elles soient ajoutées à la BSN.

Ce fut pour les trois volontaires une occasion unique de côtoyer des enfants dotés d'une très grande capacité d'apprentissage, à la condition bien sûr d'avoir les outils nécessaires à leur disposition.

Suite à cette expérimentation, nous demeurons convaincus que l'ordinateur XO et la BSN constituent des outils pédagogiques très pertinents pour les enfants et les enseignants; comportant davantage de bénéfices que d'inconvénients. Nous considérons qu'il s'agit d'un projet majeur favorisant l'éducation pour tous, dans les pays en développement. Ce projet expérimental en Haïti servira de baromètre pour le futur. Le ministère des Relations internationales du Québec se penchera attentivement sur les résultats avant d'évaluer la mise en œuvre d'autres projets possibles avec le XO et la Bibliothèque scolaire numérique.

Bibliothécaire, spécialiste des technologies libres à l'Observatoire des technologies libres

Les bibliothèques et le défi de la littératie



Daniel Baril
dbaril@icea.qc.ca

Le Québec fait face à un défi colossal en matière de littératie. La bibliothèque, carrefour de l'information ou espace d'apprentissage et de collaboration, doit devenir un acteur clé de la lutte pour l'accroissement des niveaux de littératie.

Libraries and the Literacy Challenge Québec faces an important challenge with respect to literacy. Libraries, information hubs or spaces for learning and collaboration, must become key players in the movement to increase levels of literacy.

Les résultats de la dernière enquête sur les niveaux de littératie des Québécois ont confirmé les craintes de plusieurs intervenants : les taux de faible littératie demeurent élevés. Publiés en mai 2006, ces résultats révélaient qu'en 2003 la moitié de la population québécoise de 16 à 65 ans éprouvait des difficultés à bien comprendre le sens de textes écrits. Ces chiffres nous apprenaient aussi que depuis la dernière enquête, publiée en 1994, le Québec avait peu progressé en cette matière.

Dans une société qui compte autant sur l'écrit que la nôtre, lire avec difficulté peut rapidement devenir une cause d'exclusion. Le fait que la moitié de la population ne maîtrise pas cette compétence fondamentale lance un défi majeur quant au respect du droit à l'éducation pour la population adulte et a des conséquences importantes sur le principe d'égalité des chances¹.

Il devient de plus en plus évident que seule une mobilisation de tous les intervenants permettra de relever ce défi colossal qui touche 2,4 millions de personnes. Bien que les centres d'éducation des adultes et les organismes d'alphabétisation populaire demeurent les principaux acteurs sur lesquels appuyer notre action, de plus en plus, les entreprises du Québec, tant dans le secteur privé que dans celui de l'économie sociale et solidaire, sont également interpellées pour contribuer à la formation de base de leurs employés.

Les bibliothèques publiques et les services documentaires ont aussi été invités à intervenir. Ces dernières années, le champ d'action des bibliothèques s'est élargi en dépassant largement les interventions visant l'accès aux livres. Elles

deviennent un acteur clé de l'éducation des adultes. Dans cet article, je soumettrai quelques réflexions concernant la contribution des bibliothèques à l'éducation des adultes. Avant cela, je présenterai les données d'une enquête récente sur la littératie.

Qu'est-ce que la littératie?

En 1994, l'OCDE a réalisé une première enquête internationale sur les niveaux d'alphabétisation de la population adulte. Le Canada a été plus qu'un simple participant à cette première édition de l'enquête sur la littératie². Il a, en fait, joué un rôle central dans la création de cette enquête, Statistique Canada ayant développé conjointement avec l'OCDE le cadre méthodologique de l'enquête.

L'EIACA est basé sur le concept de littératie. Il est important de préciser ce concept pour comprendre correctement les résultats de l'EIACA. La littératie n'est pas un synonyme d'alphabétisation³, car elle ne fait pas référence uniquement à la capacité d'un individu à lire les mots, soit le « savoir lire, écrire et compter » traditionnel, comme le résume la politique d'éducation des adultes du Québec⁴. La littératie va plus loin. Ce concept définit la capacité d'un individu à comprendre le sens d'un texte, soit l'ensemble résultant de l'addition du sens de tous les mots. Plus formellement, l'EIACA définit ainsi la littératie : « (...) ensemble des compétences de base rattachées à la compréhension et à l'utilisation de l'information écrite chez les adultes. »⁵

L'EIACA cherche à mesurer la capacité des individus à comprendre le sens de différents types de textes : les textes écrits ou schématisés, les textes faisant appel au calcul (la numératie) ou à la résolution de problèmes. Le tableau no 1 ci-dessous reprend les définitions proposées par l'EIACA pour chacun de ces types d'écrits⁶.

L'Enquête identifie cinq niveaux de compétences en littératie, évalués par une échelle de 1 à 5. Les experts qui ont élaboré cette échelle jugent que le 3^e niveau représente les compétences qu'un individu devrait posséder pour bien fonctionner dans notre monde fortement centré sur l'écrit⁷. À ce niveau, un individu est en mesure de repérer de l'information dans un texte, d'effectuer des déductions de faible niveau, et de comprendre un texte dense ou long⁸. Les individus se situant aux niveaux 1 et 2 ne posséderaient pas les compétences suffisantes de compréhension de textes pour bien fonctionner dans notre société.

Il est important de distinguer les difficultés rencontrées par des personnes se situant au niveau 1 et celles vécues par les personnes de niveau 2⁹. Les personnes de niveau 2 possèdent certaines compétences de base leur permettant de comprendre

des textes simples. L'essentiel de leurs difficultés, comme l'explique une étude de 2008¹⁰, réside dans leur faible bagage de connaissances qui ne leur permettent pas de décoder pleinement le sens d'un texte.

« (...) les adultes qui se situent au niveau 2 diffèrent de ceux du niveau 1 non seulement par leur niveau de compétence, mais aussi par la configuration des composantes de leur compétence. Ceux qui se situent au niveau 2 obtiennent des notes plus élevées en vocabulaire et en orthographe. Malgré leur vocabulaire suffisant, les tâches de niveau 3 sont trop difficiles pour eux à cause de leur faible capacité de décodage. »¹¹

Ces problèmes de décodage résultent de « difficultés liées au vocabulaire et aux connaissances antérieures », d'une méconnaissance de « certains types de textes plus formels » et des « stratégies de compréhension qui conviennent à ces textes »¹². De leur côté, les personnes de niveau 1 ont de plus lourdes difficultés de compréhension de textes suivis. Ces individus s'apparentent aux personnes dites faiblement alphabétisées auxquelles on fait référence dans le domaine de l'alphabétisation.

Le rapport québécois de l'EIACA révèle aussi de nombreuses inégalités. Les personnes plus âgées présentent des taux plus forts de faible littératie que les populations plus jeunes. Plus de 21 % des personnes de 46 à 65 ans se situent au niveau 1. Ce taux atteint 62 % chez les personnes de 66 ans et plus. Le niveau de scolarité influence aussi fortement les compétences en littératie. 40 % des personnes sans diplôme d'études secondaires se classent au plus bas taux de l'échelle de littératie, soit le niveau 1. Ce taux de personne de niveau 1 est de 13,6 % chez les personnes possédant un diplôme d'études secondaires et de 4,5 % chez celles détenant un diplôme d'études universitaires.

Concernant la situation d'emploi, on constate aussi des inégalités en matière de littératie. 12 % des personnes en emploi sont de niveau 1, tandis que 31 % des personnes sans emploi se classent à ce faible niveau de littératie. Le rapport de l'EIACA met aussi en évidence des inégalités selon le secteur d'activité, le type de profession, la classe d'emploi et la taille de l'entreprise.

Enfin, posséder de faibles capacités en compréhension de textes suivis n'est pas sans conséquence. Selon l'EIACA, les personnes de niveau 1 feront face à des difficultés impor-

Domaines de compétences mesurées par l'EIACA

Textes suivis	Textes schématiques	Numératie	Résolution de problèmes
Les connaissances et les compétences requises pour comprendre et utiliser l'information de certains textes, notamment des éditoriaux, des nouvelles, des brochures et des manuels d'instruction	Les connaissances et les compétences requises pour situer et utiliser l'information contenue dans des documents de divers formats, notamment des demandes d'emploi, des formulaires de paie, des horaires de services de transport, des cartes, des tableaux et des graphiques	Les connaissances et les compétences requises pour gérer efficacement les exigences relatives aux notions de calcul de diverses situations.	La résolution de problèmes signifie la réflexion et l'action orientées vers un but dans des situations pour lesquelles aucune solution de routine n'existe.

Résultats de l'EIACA pour le Québec

En 2006, l'Institut de la statistique du Québec a publié un rapport détaillé des données recueillies sur la population du Québec lors de l'EIACA¹³. Ce rapport nous permet d'avoir un portrait plus précis de la situation du Québec en matière de littératie. Au total, 49 % de la population du Québec de 16 à 65 ans se situe aux deux niveaux les plus bas de l'échelle de la littératie. Plus précisément, 16 % des Québécois et des Québécoises se classent au niveau 1, c'est-à-dire que ces personnes vivent de sérieuses difficultés à comprendre le sens d'un texte suivi. Cela représente plus de 780 000 personnes.

tantes dans leur vie. On ne s'étonnera pas de constater que les personnes ayant de faibles compétences en littératie perçoivent des salaires beaucoup moins élevés que celles se situant à des niveaux plus élevés de littératie. En outre, les personnes de niveau 1 participent très peu à des activités de formation, contrairement à des personnes se classant aux niveaux 3, 4 et 5 de l'échelle sur la littératie.

Il faut prendre au sérieux ces données sur les niveaux de faible littératie au Québec. Elles sont peut-être la mesure la plus juste de la performance du Québec dans ce domaine¹⁴. Le défi est de taille. Notre objectif minimal doit nous amener à

faire en sorte que plus de 780 000 personnes de niveau 1 maîtrisent les compétences de niveau 2.

Contribution des bibliothèques

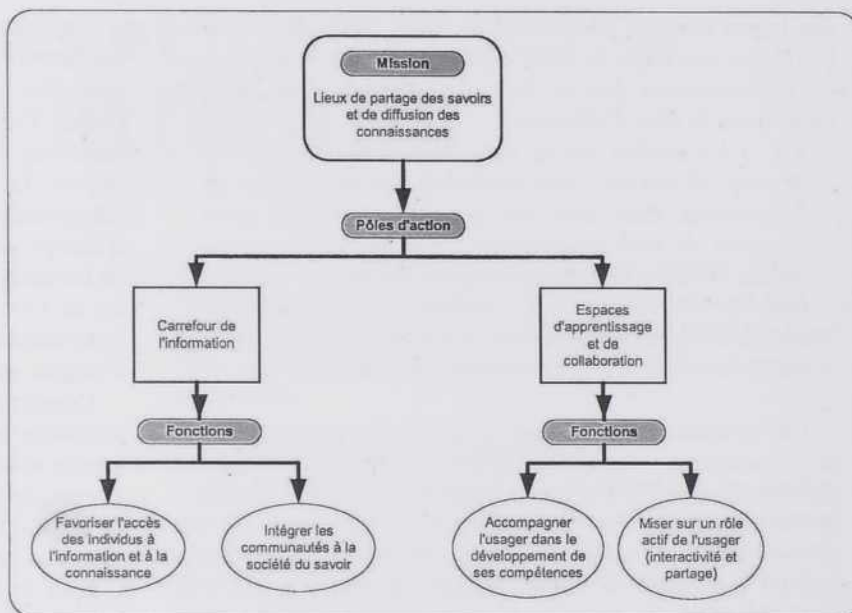
On parle de plus en plus, au Canada et au Québec, de faire de l'augmentation des niveaux de littératie un enjeu prioritaire et un chantier national qui nécessiteront une large mobilisation de tous les acteurs. Les bibliothèques, en développant leur vocation de lieux d'accès au savoir¹⁵, sont bien placées pour contribuer à cet effort.

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a amené les bibliothèques à réfléchir à leur mission et à leur mode de fonctionnement. La facilité d'accès à l'information que permet l'Internet a forcé les bibliothèques à revoir leur approche en matière d'accessibilité aux connaissances en s'appuyant sur ce qui les différencie du Web : l'accompagnement de l'individu et la dimension communautaire se dégageant de leur présence dans une collectivité. Ainsi, lors d'un colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques du Québec, le sociologue Rosaire Gagnon a résumé les transformations récentes constatées au sein des bibliothèques. Selon lui, le devenir des bibliothèques n'est pas lié au livre, mais au partage du savoir et à la diffusion des connaissances¹⁶. Ce changement de perspective ouvre de nombreuses possibilités que plusieurs intervenants ont mises en évidence.

Le CEFRIO partage un point de vue semblable lorsqu'il affirme que la bibliothèque est un « carrefour de l'information »¹⁷. Dans un récent mémoire, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) faisait état des enjeux et des défis qui confrontent les bibliothèques¹⁸. L'émergence de nouveaux rôles pour la bibliothèque est l'un des défis mentionnés. Selon la CBPQ, les bibliothèques ne se limitent plus à guider leurs abonnés dans la recherche de livres, elles les accompagnent dans le perfectionnement de leurs compétences. Elles deviennent aussi un acteur important dans l'insertion des communautés locales dans la société du savoir.

L'avènement récent du Web 2.0 ouvre un nouveau monde d'interactivité, de partage et de collaboration qui mise sur le multimédia et donne à l'utilisateur un rôle qui est fondamentalement actif à l'égard de l'information. Certaines bibliothèques commencent à s'inspirer de cette conception de l'utilisateur. À cet effet, un modèle de bibliothèque 2.0 est élaboré et testé par certaines institutions¹⁹. Ce modèle propose de transformer les bibliothèques en « espaces d'apprentissages et de collaboration »²⁰.

Les bibliothèques sont renforcées par ces nouvelles perspectives. Le schéma ci-dessous résume quelques-unes des grandes idées qui guident la redéfinition de l'action des bibliothèques.



L'action des bibliothèques en éducation des adultes

Ces tendances, qui redéfinissent l'action des bibliothèques, font progresser leur capacité à jouer un rôle en éducation. Un manifeste de l'UNESCO, adopté en 1994, définit clairement la portée du rôle éducatif des bibliothèques dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie²¹.

« La bibliothèque publique, porte d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux. »²²

Plus spécifiquement, précise le manifeste, la bibliothèque est une voie d'accès à différents savoirs (culture, science, informations de tout genre). Elle est aussi un lieu d'apprentissage (autoformation et enseignement conventionnel, alphabétisation, utilisation des TIC).

En 1997, lors de la dernière grande conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, le rôle éducatif des bibliothèques a été réaffirmé²³. Les bibliothèques, précise l'*Agenda pour l'avenir*, doivent être considérées comme des « centres et ressources d'éducation des adultes »²⁴. À ce titre, elles doivent être renforcées, notamment dans leur financement. Le rapport d'un chercheur, qui a été présenté lors d'un bilan de mi-parcours de la mise en œuvre des engagements de cette conférence de 1997, a exposé les multiples facettes du rôle des bibliothèques en éducation des adultes²⁵ :

- information générale;
- promotion d'activités d'éducation;
- offre d'activités d'éducation formelle ou non formelle;
- orientation, conseil et référence;
- collaboration et partenariat avec des acteurs de l'éducation des adultes;

- cours d'introduction à l'éducation des adultes;
- lieux d'accès à des ordinateurs dans le cadre de programmes de formation à distance;
- village électronique et centre d'apprentissage offrant gratuitement un accès à Internet;
- centre de renforcement de compétences de lecture;
- centre d'autoformation;
- centre d'information sur les emplois.

Selon ce chercheur, les bibliothèques peuvent et doivent apporter une contribution importante au transfert de l'information, des connaissances et des ressources éducatives à l'intention des populations adultes éprouvant ou ayant éprouvé des difficultés en contexte scolaire.

Le Québec fait face à un défi colossal en matière de littératie. Plus de 780 000 personnes démontrent de faibles compétences de littératie. Ces personnes vivent des situations proches de l'analphabétisme. Elles se classent au niveau 1, le plus bas, de l'échelle de la littératie. Les personnes se classant au niveau 2 possèdent des compétences de base en littératie. Toutefois, leur vocabulaire est limité et leurs faibles connaissances générales les empêchent de comprendre pleinement le sens des textes qu'elles lisent. Il y a au Québec 1,6 million de personnes dans cette situation.

Tous les acteurs de l'éducation des adultes et, plus largement, l'ensemble des acteurs gouvernementaux et socio-économiques doivent être mobilisés pour relever ce défi. Comme l'affirma l'ICÉA lors de la publication du rapport québécois de l'EIACA : un plan d'urgence est nécessaire²⁶. Les bibliothèques sont, pour les individus et les communautés, des voies d'accès aux savoirs qui sont conviviales et bien ancrées dans les localités. La bibliothèque, carrefour de l'information ou espace d'apprentissage et de collaboration, doit devenir un acteur clé de cette lutte pour l'accroissement des niveaux de littératie.

Or, les bibliothèques sont une des grandes absentes de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. Publiée en 2002, cette politique a limité ses domaines d'intervention à la formation de base et à la formation de la main-d'œuvre. Plusieurs autres domaines importants de l'éducation des adultes ne sont pas interpellés par cette politique, dont le milieu des institutions culturelles. Le gouvernement révisé actuellement le plan d'action qui accompagne cette politique. Dans ce contexte, l'ICÉA a demandé que le champ d'intervention de la politique soit élargi pour y inclure entre autres les bibliothèques²⁷. Il serait capital que le prochain plan d'action mobilise les bibliothèques qui ont un rôle spécifique à jouer dans l'accroissement de la littératie.

Notes

1. Baril, Daniel. « Le droit à l'éducation pour les adultes : un droit juridique à élargir, un droit moral à respecter », Conférence présentée dans le cadre du colloque sur le droit d'apprendre organisé par le Centre du savoir Apprentissage chez les adultes du Conseil canadien sur l'apprentissage, Halifax, Nouvelle-Écosse, 10-12 juin 2007 et Baril,

Daniel. « Il faut défendre le droit à l'éducation des adultes », Conférence prononcée dans le cadre du Forum consultatif francophone ICÉA et FCAF sur le droit d'apprendre, Montréal, 24 octobre 2008.

2. Canada. Statistique Canada, Secrétariat national à l'alphabétisation et Développement des ressources humaines Canada. *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, Ottawa, 1996.
3. Nous résumons l'alphabétisation à sa plus simple expression. Nous sommes bien conscients qu'au cours de son histoire, l'alphabétisation a pris différents sens en fonction des acteurs sociaux qui en défendaient la cause : conceptions déficitaire (faible scolarité à corriger), compréhensive (situation d'inégalité sociale) et managériale (compétences insuffisantes pour fonctionner dans la société). Voir, UNESCO. *L'alphabétisation dans les pays francophones : situations et concepts*, par Benjamin Fernandez, Background paper prepared for the Education for All Global Monitoring Report 2006, Literacy for Life, 2005.
4. Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, 2003, p. 10.
5. Québec. Institut de la statistique du Québec. *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir; Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, 2003, Québec, mai 2006, p. 27.
6. Dans la suite de notre article, nous porterons notre attention plus spécifiquement sur la compréhension de textes suivis. Cette mesure fait plus directement référence à des situations rencontrées par les individus dans leur quotidien.
7. Canada. Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Statistique Canada. *Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, Ottawa, 2003, p. 13.
8. Québec. Institut de la statistique du Québec. *Développer nos compétences en littératie... op. cit.* p. 45.
9. Nous faisons référence ici à une étude de Statistique Canada qui a évalué plus finement les compétences d'un échantillon de personnes qui avaient été interviewées lors de l'EIACA et qui avaient été classées aux niveaux 1 et 2. Voir Canada. Statistique Canada et Ressources humaines et Développement social Canada. *L'apprentissage de la littératie au Canada : constatations tirées de l'Enquête internationale sur les compétences en lecture*, Ottawa, Janvier 2008.
10. Canada. Statistique Canada et Ressources humaines et Développement social Canada. *L'apprentissage de la littératie au Canada : constatations tirées de l'Enquête internationale sur les compétences en lecture*, Ottawa, Janvier 2008, 133 p.
11. *Ibid.* p. 95
12. *Ibid.* p. 47
13. Québec. Institut de la statistique du Québec. *Développer nos compétences en littératie... op. cit.*

14. Les résultats du Québec de l'enquête de 1994 avaient été remis en question en raison de la faiblesse de l'échantillon. Pour avoir un portrait plus juste, plus de 4 000 personnes ont été interviewées au Québec lors de l'édition 2003 de l'EIACA.
15. Gagnon, Rosaire. « Le lectorat québécois : qui est-il? », *Colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques du Québec*, 20 avril 2007. Présentation PowerPoint.
16. *Idem.*
17. CEFRIO. *Portrait sommaire des bibliothèques collégiales du Québec et études sur leur avenir; Rapport final des travaux*, préparé pour le Centre collégial des services regroupés, février 2008, pp. 5, 31 et ss.
18. Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. *Mémoire au Conseil des ministres. Projets de loi sur les bibliothèques publiques au Québec*, Avril 2006. Site de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec [http://www.cbpc.qc.ca/dossiers/3_bibl_publique/LOI_BiblPubliques_Avril06.htm].
19. CEFRIO. *Portrait sommaire ...*, *op. cit.* p. 6.
20. *Idem.*
21. UNESCO. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*, 1994 [http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html]
22. *Idem.*
23. UNESCO. *Agenda pour l'avenir; Cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTÉA V)*, Hambourg, 14-18 juillet 1997, art. 42 [<http://www.unesco.org/education/uie/confintea/agavenir.htm>]
24. *Idem.*
25. Häggström, Britt Marie. « Libraries as Sources of Knowledge and Spaces for Learning », in *UNESCO Institute for Education. Museums, Libraries and Cultural heritage. Democratising Culture, Creating knowledge and Building Bridges, Report on the Workshop Held at the CONFINTÉA V Mid-term Review Conference, Bangkok, Thailand, September 2003* (Edited by Jutta Thinesse-Demel), Germany, 2005, pp. 4-8
26. ICÉA. « 55 % des Québécois et des Québécoises éprouvent des difficultés à lire : un plan d'urgence est nécessaire, communiqué de presse », 11 mai 2006
27. ICÉA. « Déclaration de l'ICÉA sur l'élargissement de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue », Montréal, 2008. [<http://www.icea.qc.ca/assets/files/politiquegouvernementale.pdf>]

Chargé de projet aux politiques en éducation des adultes. Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (450) 435-0581
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

Actions inventives pour la lecture

Exemples du Québec et de la région Rhône-Alpes



Claudine Audet
Claudine.Audet@mcccf.gouv.qc.ca

Une recherche menée auprès de bibliothèques du Québec et de la région Rhône-Alpes en France a mis en évidence une panoplie d'actions visant à rejoindre des publics ayant des rapports éloignés avec la lecture. Les accueils intra-muros ciblés, la médiation hors les murs et le travail de liaison avec des partenaires de terrain constituent trois axes d'intervention visant à favoriser les activités de lecture.

Inventive Activities that Encourage Reading. Examples from Quebec and the Rhône-Alpes Region A survey of libraries in Quebec and the Rhône-Alpes region in France brought to light a variety of activities put in place so as to reach an audience with an uneasy relationship to reading : targeted intracity receptions, mediation beyond the walls and liaison work with partners in the field.

Depuis quelques années, les recherches et les réflexions sur les publics des bibliothèques municipales ont fait prendre conscience de l'hétérogénéité croissante des clientèles. Les stratégies de réponses des bibliothèques sont diverses et variables. Elles dépendent de plusieurs facteurs, notamment des attentes multiples quant aux rôles qu'elles devraient assumer, de la compréhension qu'en ont leurs responsables, des moyens disponibles et des caractéristiques des territoires.

La recherche, dont certains résultats sont rapportés ici, visait à examiner ce que font les bibliothèques municipales pour rejoindre les populations dites éloignées de la lecture, la place que prend cette préoccupation dans l'ensemble de leurs objectifs, les facteurs qui facilitent ou contrecarrent leurs efforts et, enfin, les retombées. Si des différences entre le Québec et la France ont été observées en ce qui a trait aux discours des acteurs sur les missions des bibliothèques, au cadre institutionnel dans lequel ils évoluent et à certaines difficultés rencontrées, des similarités ressortent lorsqu'il s'agit des actions concrètes menées sur le terrain. C'est ce dernier aspect qui retiendra surtout notre attention¹.

Les bibliothèques du Québec et de la Région Rhône-Alpes² ont été choisies en raison de leur dynamisme ou de leurs actions innovatrices. Elles ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des bibliothèques municipales. Les points de vue des acteurs rencontrés et les expériences relatées mettent surtout en

lumière ce que peut supposer pour une institution le fait de se donner une mission prioritaire de proximité avec les habitants de leur territoire.

Mission de lecture publique

Les bibliothèques municipales ont plusieurs volets à leur mission. Cependant, au-delà de certaines balises assez générales orientant leur façon de définir concrètement leurs rôles, les responsables doivent s'appuyer sur leur compréhension propre et composer ensuite avec leur environnement. Il n'y a en effet pas de modèle unique ni de consensus, surtout en matière de relations avec les publics.

Certains acteurs rencontrés, surtout en Rhône-Alpes, expliquent leur détermination à agir auprès des faibles lecteurs par leur conviction que la politique d'offre ne permet pas à elle seule de répondre à leur mandat de lecture publique. Selon eux, on aura beau avoir la meilleure offre et la meilleure visibilité, des gens ne viendront jamais d'eux-mêmes à la bibliothèque. Or, la bibliothèque doit aussi tenter de les rejoindre et doit donc trouver des manières de le faire. Pour eux, la mission de lecture publique dépasse celle consistant à gérer un équipement, à le faire fonctionner et à le rendre attrayant. Elle suppose le maillage avec la population, y compris avec les éloignés de l'écrit. Elle peut aussi avoir pour corollaire la volonté d'amener le livre ou l'écrit sur les lieux où sont les gens plutôt que de faire venir les publics coûte que coûte à la bibliothèque.

La recherche de rapprochement passe par un travail sur tous les fronts à la fois, tels la politique documentaire, les conditions d'accueil et d'accès à la bibliothèque, les services à distance et les activités de médiation. Nous attirerons ici l'attention sur trois types d'intervention : les activités d'accueil et d'animation intra-muros développées en fonction des catégories de publics à attirer, les actions hors les murs menées directement auprès des citoyens, et le travail de liaison avec des organismes qui sont sur le terrain. Dans ces créneaux, étroitement liés et complémentaires, les bibliothèques se montrent particulièrement actives et inventives.

Animations intra-muros

Toutes les bibliothèques étudiées proposent dans leurs murs de nombreuses activités d'accueil et d'animation visant les usagers en général ou adaptées à des catégories spécifiques. Au Québec, la stratégie de la segmentation des publics et d'une offre de services correspondante semble particulièrement développée. Elle donne lieu à une offre très diversifiée s'adressant à différentes catégories d'usagers : petite enfance et élèves, personnes âgées, immigrants, organismes communautaires,

groupes de francisation, adolescents, baby-boomers, chercheurs d'emploi, etc. Cette approche constitue souvent la réponse principale à l'objectif de prise en compte de l'hétérogénéité des clientèles. En Rhône-Alpes, plusieurs activités intra-muros visant à rejoindre les faibles lecteurs ou les publics ayant des difficultés particulières³ sont aussi proposées. Il peut s'agir de projets ponctuels qui découlent d'initiatives de l'établissement ou qui sont nés grâce à un partenariat. Ils traduisent souvent une volonté d'ancrage dans la réalité locale.

Au Québec comme en Rhône-Alpes, les publics scolaires et de la petite enfance sont prioritaires et mobilisent une part très importante de ces activités intra-muros ciblées. L'offre prend la forme d'accueil de classes et de centres de la petite enfance, de visites, d'animations de toutes sortes, et même d'aide aux devoirs. Certaines bibliothèques proposent aussi des manifestations ponctuelles d'envergure destinées aux élèves comme des festivals littéraires et des concours. Les efforts s'appuient sur la conviction que le contact avec l'écrit et le livre dès la petite enfance est déterminant, et davantage encore lorsqu'il s'agit de milieux défavorisés.

À certains endroits, les adolescents font l'objet d'une attention particulière. Ainsi, en Rhône-Alpes, un important travail auprès des jeunes des quartiers difficiles a été mené par l'une des bibliothèques. À l'aide d'un employé recruté dans le cadre du dispositif des « emplois jeunes »⁴, cet établissement a développé des ateliers centrés sur les musiques urbaines, l'écrit et des thématiques susceptibles d'intéresser ces publics. Ce projet a duré quelques années et a débouché sur la création d'une association indépendante de citoyens qui poursuit maintenant ce travail en dehors de la bibliothèque. Cette retombée inattendue peut être considérée comme positive puisqu'elle traduit une capacité des jeunes de se prendre en charge et d'être autonomes. Au Québec, l'expérience originale d'une bibliothèque peut aussi être mentionnée. Bien que l'approche, les objectifs et le territoire visés soient très différents, la création d'un « conseil d'adolescents » permettant à ceux-ci de se réunir, de discuter et de s'exprimer est aussi une façon de leur donner une place d'acteurs. L'objectif de cette action est à la fois de responsabiliser les jeunes et de s'enquérir de leurs attentes. Elle instaure un nouveau type de rapports entre usagers et institution.

Actions hors les murs

L'action hors les murs va des prêts aux collectivités à la médiation de la lecture, en passant par la livraison de livres à domicile et les systèmes de navette vers les bibliothèques. Les dessertes, par exemple par bibliobus, visent les quartiers géographiquement éloignés ou encore les personnes qui ne se déplacent pas facilement. Elles s'adressent aux collectivités comme les écoles, les maisons de retraite et les organismes communautaires, ou directement aux citoyens. Des établissements tant en Rhône-Alpes qu'au Québec offrent ce type de services.

Les activités de médiation hors les murs, quant à elles, consistent à se rendre dans divers lieux où se trouvent les populations visées afin de réaliser un travail de sensibilisation et d'animation autour du livre et de la lecture. Au Québec, elle prend place dans les cliniques médicales, les centres de la petite

enfance, les parcs, les résidences pour personnes âgées, les camps de jour, les centres locaux de services sociaux (CLSC) et les écoles. En France, ces actions se font dans les centres de « protection maternelle et infantile » (PMI), les crèches, les haltes garderies, les clubs pour personnes âgées et, parfois, des lieux extérieurs, comme les parcs ou encore les entrées d'immeubles des quartiers difficiles.

Ce type d'action est très nettement orienté vers les milieux défavorisés. Cependant, il est difficile à mettre en oeuvre, surtout sur une longue période, en raison des énergies exigées, du manque de repères sur les façons d'approcher ces populations et de la difficulté à mesurer les retombées. C'est pourquoi peu de bibliothèques choisissent ou sont en mesure de s'investir dans ce type d'action.

Néanmoins, certains établissements se démarquent. Au Québec, l'un d'eux, situé en milieu défavorisé, a décidé d'embaucher une « bibliothécaire ambulante » à qui il a confié un mandat à temps complet de médiation dont la plus grande part se fait hors les murs. Cette action est complémentaire aux démarches de partenariat faites en direction des groupes sociocommunautaires. Une autre bibliothèque mène un travail de médiation hors les murs très ciblé mais important auprès des enfants des milieux défavorisés. En Rhône-Alpes, des expériences peuvent également être citées en exemple. L'une des bibliothèques étudiées a fait le choix de dédier un poste à temps complet à ce travail de médiation, dont une partie est consacrée aux Restos du cœur et, ainsi, aux personnes les plus démunies. Une autre institution de Rhône-Alpes s'illustre aussi par une action très soutenue et originale à travers un service entier créé expressément pour mener des actions de rapprochement avec des populations n'allant pas à la bibliothèque. Ce service multiplie les actions hors les murs en lien étroit avec les autres instances de l'institution, en particulier avec les bibliothèques de quartier.

Comme c'est le cas pour les activités intra-muros, une bonne partie des actions de médiation hors les murs sont tournées vers la petite enfance et le public scolaire. Au Québec, le programme *Éveil à la lecture* issu de la *Politique de la lecture et du livre*, coordonné par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, constitue l'un des dispositifs utilisés pour mener des actions de développement de la lecture auprès d'enfants de milieux défavorisés. Parce qu'il repose sur une large concertation structurée, ce programme permet de travailler plus facilement avec les organisations sociocommunautaires. Il a donné lieu, jusqu'ici, à plusieurs projets concrets dont une « bibliothèque roulante », un festival *Éveil à la lecture* et un programme d'animation destiné aux centres de la petite enfance.

Liaison avec les partenaires

Les actions de liaison avec des partenaires font partie intégrante des stratégies des bibliothèques étudiées. Elles peuvent viser plusieurs objectifs à la fois, comme mieux connaître le territoire, susciter la confiance envers l'institution et mener des actions de développement de la lecture.

Lorsqu'il s'agit de s'approcher des populations éloignées de la lecture, ces liens avec le milieu sont vus comme étant incontournables. C'est pourquoi les établissements qui font de ce type

de publics une priorité sont particulièrement actifs dans ce créneau. Ils cherchent à créer un réseau de partenaires qui multiplieront ensuite les actions de lecture publique.

En matière de partenariat, certaines institutions rhônalpines ont développé un dispositif assez sophistiqué. L'une d'elles consacre des ressources et un lieu physique à ce travail de liaison. Les autres établissements font aussi, à leur manière, des tentatives pour établir des collaborations avec les structures locales. Il s'agit non seulement de passer par des intermédiaires, mais de réfléchir aux besoins de ces populations et aux actions à développer. Les actions sont menées en partenariat avec diverses structures travaillant dans les domaines éducatif, social ou culturel telles les maisons de jeunes, les centres sociaux et les maisons de la culture. Elles s'inscrivent parfois aussi dans des dispositifs institutionnels comme la politique de la ville⁵ et la Semaine de la langue française⁶. Ils génèrent une panoplie d'activités associant les publics et les forces vives du milieu.

Au Québec, on a pu observer que certains établissements situés dans des milieux défavorisés et multiethniques ont développé beaucoup de liens de collaboration avec les groupes sociocommunautaires. L'idée de base est la même : il faut, pour rejoindre ces populations, des « passeurs » ou des « intermédiaires ». C'est dans cet esprit qu'une bibliothèque a été aménagée au sein d'une « maison culturelle et communautaire » dont elle a contribué à l'instauration, et une autre dans un bâtiment à vocation éducative et communautaire. Leur intégration dans ce type de lieu facilite la création de liens avec des partenaires qui peuvent servir ensuite de ponts entre elles et les publics ciblés.

La formation de médiateurs constitue un pas supplémentaire dans le travail de liaison avec des partenaires. Elle consiste à assurer un certain transfert des compétences afin que les professionnels des structures proches des milieux visés puissent et veuillent à leur tour agir comme médiateurs du livre et de la lecture. Parmi les bibliothèques étudiées, l'une au Québec et une autre en Rhône-Alpes s'illustrent particulièrement dans ce type d'actions.

Par ailleurs, en Rhône-Alpes comme au Québec, les tentatives de tisser des liens avec des partenaires sont également très orientées vers les milieux scolaires et de la petite enfance. On consacre beaucoup de temps à développer des collaborations avec ces catégories d'acteurs. Dans ce domaine, les stratégies varient. Plusieurs bibliothèques axent leurs démarches vers les enseignants et les directeurs d'écoles, en essayant de les convaincre un à un. D'autres misent plutôt sur les grandes structures. C'est le cas d'une bibliothèque québécoise : elle a choisi de signer des ententes engageant chaque bibliothèque de quartier et la direction d'école de ce quartier, mais en impliquant d'abord les commissions scolaires.

Défis de la lecture publique

Les bibliothèques et les acteurs qui optent clairement pour une approche de proximité avec les populations éloignées de la lecture développent une multitude d'actions. Elles exigent beaucoup de temps, car les liens de confiance se créent lentement et sont fragiles. De plus, les mesures mises en œuvre nécessitent souvent de s'inscrire dans la durée pour être véritablement fructueuses.

Les bibliothèques qui veulent faire place à ce travail de proximité sont donc placées devant des décisions parfois difficiles à prendre quant à la répartition des ressources dont elles disposent.

De même, s'investir dans l'action hors les murs ou dans la recherche de partenariats avec le milieu va de pair avec une dépense considérable d'énergie dont les retombées ne sont pas toujours faciles à mesurer. Plusieurs bibliothécaires rencontrés ont souligné la difficulté de connaître avec précision les fruits de leur travail. Tout en étant à même d'en observer certains effets positifs, notamment sur les milieux scolaires, ils ne disposent pas d'analyses ou d'évaluations systématiques de leurs résultats.

Notes

1. Les résultats de cette recherche font l'objet d'un article dans les *Actes du premier congrès de l'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes*, Montréal, 3-6 août 2008, sous la direction de Dominique Gazo et Réjean Savard. Montréal : AIFBD, 2009, pp. 115-121. Le texte passe en revue les principaux aspects couverts par l'étude et s'attarde particulièrement aux facteurs qui influencent la capacité de mener des actions de proximité avec les publics.
2. Au Québec, les bibliothèques étudiées font toutes partie du réseau des bibliothèques publiques autonomes. Ce sont la bibliothèque de Montréal-Nord, la bibliothèque de Parc-Extension, la bibliothèque Christian-Roy (à l'Assomption), la bibliothèque de Brossard, la bibliothèque de Trois-Rivières et la bibliothèque Gabrielle-Roy (à Québec). En Rhône-Alpes, la bibliothèque municipale de Lyon, la bibliothèque de Grenoble, la médiathèque municipale Jules Verne (à La Ricamarie), la médiathèque François Mitterrand (à Saint-Priest), la bibliothèque municipale de Thonon-les-Bains et la médiathèque municipale de Vénissieux ont été retenues. Réalisées en 2007, les entrevues ont été faites avec des directeurs d'établissements ou des responsables de secteurs clés, presque tous bibliothécaires.
3. Par exemple, l'une des bibliothèques étudiées s'est beaucoup investie dans l'accueil adapté à des populations ayant des problèmes médicaux tels les handicaps physiques et les maladies mentales.
4. Mesure d'aide à l'emploi mise en place en 1997.
5. La politique de la ville désigne un ensemble de dispositifs mis en œuvre par l'État visant à revaloriser certains quartiers urbains et à réduire les inégalités sociales entre territoires (voir www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/politique-ville/politique-ville.shtml).
6. Dans le cadre de la *Semaine de la langue française*, la *Caravane des dix mots* forme l'un des dispositifs qui génère de multiples projets originaux venant des bibliothèques. Il vise notamment à contribuer à une meilleure cohésion sociale et à lutter contre l'exclusion (voir www.caravanesdixmots.com).

Chargée de recherche sur les politiques culturelles à la Direction du lectorat et des politiques au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du gouvernement du Québec

pour votre info professionnelle
vous préférez le classique ou vous tentez l'intégral ?

pack classique

10 numéros

1 an
pack classique

10 numéros

99 euros
au lieu de 190 euros

-48%*



Durant un an, retrouvez chaque mois
toute l'actualité du marché
de l'information et de la documentation :

Les tendances
Les nouveaux produits
L'opinion des experts
Des reportages...

pack intégral

10 numéros + 4 guides

1 an
pack intégral

10 numéros + 4 guides

299 euros
au lieu de 470 euros

-38%*



100% utiles

Avec leurs nombreux conseils d'experts,
les guides pratiques d'Archimag constituent
une véritable boîte à outils
méthodologique et technique.

ARCHIMAG EST LE MAGAZINE RECONNU COMME LA RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE : ARCHIVAGE, BIBLIOTHÈQUE, DOCUMENTATION, KNOWLEDGE MANAGEMENT, INTERNET, INTRANET, GESTION DE CONTENU, DÉMATÉRIALISATION, VEILLE... CHAQUE MOIS, RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU MARCHÉ DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION. AVEC SA COLLECTION DE 4 GUIDES PRATIQUES PAR AN, ARCHIMAG DEVIENT POUR VOUS UN VÉRITABLE OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION. * PAR RAPPORT AU PRIX DE VENTE AU NUMÉRO. PHOTOS NON CONTRACTUELLES.

archimag.com
[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

100% utile 100% clair 100% complet



offert

avec votre
abonnement
valeur 46 euros

... la bibliothèque
à l'heure du web 2.0 ...

Archimag et ses guides pratiques
offre spéciale réservée aux nouveaux abonnés

Bon de commande

à renvoyer accompagné du règlement

à Archimag 24, rue de Milan FRANCE-75009 Paris

■ Tél. : +33 1 55 31 92 30 ■ Fax : +33 1 44 53 45 01

■ Courriel : infos@archimag.com ■ Site : www.archimag.com

☐ Oui, je m'abonne pour 1 an à Archimag
pack classique : 10 numéros pour 99 euros

☐ Oui, je m'abonne pour 1 an à Archimag
pack intégral : 10 numéros + 4 guides* pour 299 euros

*Pour connaître les guides pratiques inclus dans votre abonnement : infos@archimag.com

Nom :
Prénom :
Fonction :
Raison sociale :
Adresse :
CP-Ville :
Pays :
Tél. :
Courriel :
Fax :

☐ Règlement par chèque à l'ordre d'IDP
☐ Règlement à réception de facture pro forma
☐ Je désire une facture acquittée

Date, signature et cachet

Des volumes réinventés

Quarante ans d'architecture à l'Université Laval



Madeleine Robin

Madeleine.Robin@bibl.ulaval.ca

Construite il y a 40 ans, la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université Laval peut-elle répondre aux nouveaux besoins des usagers? L'exposition sur l'histoire de son architecture permet de mieux en apprécier les lieux et les défis qui se posent.

Reinvented Volumes and 40 years of Architecture at Université Laval Built 40 years ago, can Université Laval's Bibliothèque des sciences humaines et sociales meet the needs of current users? This exposition on the history of its architecture allows for a better appreciation of the site and the challenges it imposes.

La Bibliothèque de l'Université Laval présente jusqu'au 26 juin l'exposition *Des volumes réinventés*. L'événement a été organisé pour souligner le quarantième anniversaire de la construction du pavillon Jean-Charles-Bonenfant érigé pour accueillir la Bibliothèque des sciences humaines et sociales. L'exposition vise également à ouvrir une parenthèse sur l'apport de l'architecture du bâtiment à l'architecture moderne au Québec. Enfin, elle sert d'amorce à une réflexion sur l'avenir de la Bibliothèque et les enjeux de son développement. C'est aussi l'occasion rêvée pour la Bibliothèque de tenir une activité cadrant avec sa politique de valorisation des collections adoptée en octobre 2006.

L'exposition invite le visiteur à découvrir l'histoire de la Bibliothèque depuis la création de son fonds documentaire, parmi les plus anciens d'Amérique du Nord, ainsi que les faits marquants de la construction du pavillon Bonenfant. Un intérêt particulier est porté à certaines de ses qualités architecturales, à l'organisation et à la diversité des espaces aménagés. Mais pourquoi s'intéresser de la sorte à l'architecture et la construction de ce pavillon? C'est que les informations recueillies au cours des recherches en ont révélé l'importance comme réalisation architecturale moderne et comme force d'influence sur l'évolution des techniques de construction employées au Québec.

L'exposition permet aussi de rendre hommage à ceux qui ont contribué au développement de la Bibliothèque et, d'une certaine manière, aux architectes qui l'ont conçue.

Un premier volet fait le point sur les principaux éléments

du programme de construction développé à partir des recommandations du rapport Williams-Fillion en collaboration avec le spécialiste américain D.K. Metcalf. Rappelons qu'Edwin Williams occupait le poste d'adjoint au développement des collections à la bibliothèque de l'Université Harvard et le Père Paul-Émile Fillion, s.j., celui de conservateur de la Bibliothèque laurentienne à Sudbury.

Au départ, la Bibliothèque était conçue comme un immense espace de travail où l'accent avait été mis sur le confort des usagers avec des espaces ouverts et silencieux, sur la qualité de la lumière (naturelle et artificielle) et sur la rapidité des services offerts. Aux différents étages, on retrouvait les bureaux de l'administration, les services auxiliaires (cartothèque, cinémathèque, diapotheque), des espaces réservés aux étudiants et aux professeurs (cabinet de travail, salle de séminaire, salle de dactylographie, fumoir) et les magasins de livres. Mais l'accès aux magasins était réservé aux professeurs et étudiants diplômés.

Par conséquent, des moyens modernes de communication, dont un système de prêt pour le moins original, ont été mis en place pour répondre aux besoins des usagers. En quoi ce système de prêt était-il si exceptionnel? L'innovation résidait dans la manière dont les livres circulaient entre les étages et le comptoir du prêt. Un convoyeur équipé de paniers était utilisé pour l'acheminement des volumes entre les magasins de livres et le comptoir, alors qu'un système électropneumatique

*Les magasins de livres deviennent
accessibles pour tous en 1974*

assurait la transmission des demandes de prêt. Les demandes étaient insérées dans un tube et expédiées aux magasiniers depuis le comptoir du prêt. Dans la salle, deux tableaux électroniques suspendus au plafond servaient à l'affichage des numéros attribués aux emprunteurs. Ainsi, les usagers pouvaient continuer à travailler et se présenter au comptoir au moment qui leur convenait le mieux. Toutefois, cette vision idéale des planificateurs fut rapidement contestée et qualifiée d'élitiste par les usagers. Des années plus tard, en 1974, suite à diverses pressions, les magasins de livres devinrent accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire. Cette décision transforma le visage de la Bibliothèque. Des étages

conçus comme magasins devinrent des espaces pour les usagers. Mais malheureusement, l'aménagement n'avait pas été modifié pour répondre à cette fin.

Le second volet de l'exposition repose sur une sélection d'archives photographiques associées à de courts textes qui illustrent l'originalité de décisions prises au cours de la construction du pavillon. L'architecture du pavillon se situe dans la modernité, en raison d'une utilisation remarquable du béton et



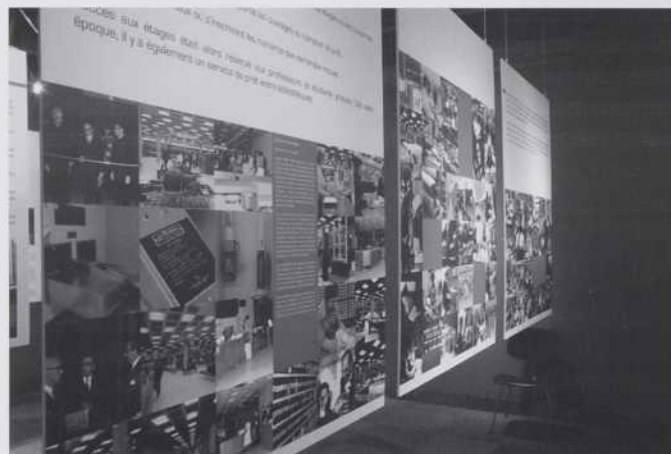
de l'emploi de techniques de construction audacieuses. Par exemple, les architectes ont eu recours à une technique inédite qui permettait de couler, en décembre 1967, 300 mètres cubes de béton de la poutre maîtresse de la toiture. Ils ont aussi procédé à l'installation sur la toiture de trois dômes rappelant l'architecture du pavillon des États-Unis à l'exposition universelle de Montréal. Cette ingénieuse solution répondait à un besoin supplémentaire d'espace qui n'avait pas été prévu dans le programme de construction.

La construction de ce bâtiment, partiellement occupé par la Bibliothèque depuis septembre 1968, marque le passage d'une architecture plus classique à l'architecture moderne et transforme le paysage architectural du campus de l'Université Laval. Cette volonté de modernité se confirme dans le choix que fait l'Université d'accorder le contrat à la firme d'architectes St-Gelais, Tremblay, Tremblay (Jonquière). En effet, les architectes Evans St-Gelais, Fernand Tremblay et Charles Tremblay étaient déjà reconnus au-delà de nos frontières pour leurs réalisations modernes et audacieuses. Citons l'église St-Raphaël (Jonquière), l'église St-Gérard-Magella (Larouche), l'église St-Marcel (Chibougamau) et le Collège de Jonquière. Finalement, le désir de modernité se concrétisera également dans le choix d'équiper la Bibliothèque avec du mobilier conçu par des designers reconnus tels Charles Eames et Herman Miller, de couvrir 12 000 pieds carrés de plancher d'une céramique créée par l'artiste Claude Vermette, et d'intégrer des bassins d'eau éclairés pour ajouter à l'esthétique des lieux.

Cette seconde partie de l'exposition se termine par une balade dans le temps où une mosaïque photographique illustre les nombreuses transformations apportées tant au plan des

aménagements des services que des méthodes de travail. C'est ainsi qu'il est possible de découvrir les opérations de la chaîne de travail et ses principaux acteurs.

Dans le troisième et dernier volet, l'exposition propose une réflexion sur l'avenir de la bibliothèque. D'immenses panneaux sur lesquels sont imprimés textes et photographies ont été disposés à l'extérieur de la salle de manière à reconfigurer l'espace. Cette réflexion s'articule autour d'un texte de Sylvie



Delorme, directrice de la Bibliothèque. Ce texte interpelle le visiteur et l'invite à prendre connaissance des principaux enjeux auxquels les bibliothèques universitaires font face. Le visiteur pourra également réfléchir aux conditions d'une mission renouvelée de la Bibliothèque afin de répondre aux nouvelles exigences des programmes d'enseignement et de la recherche universitaire. Cette réflexion, accompagnée de la projection visuelle au sol d'un projet de réaménagement conçu par l'architecte Stephan Langevin (St-Gelais, Montminy + Associés), conduit le visiteur à prendre conscience que l'aménagement de la Bibliothèque n'est plus en mesure de répondre aux attentes actuelles et futures des clients, et de l'urgente nécessité de revisiter et renouveler ses

La bibliothèque a transformé le paysage architectural

espaces et son architecture.

La préparation de cette exposition s'est échelonnée sur une période d'environ sept mois. La première étape fut de consulter les archives disponibles et d'identifier les documents pertinents et significatifs. Ces informations ont permis de développer un scénario, et d'identifier les besoins et les étapes à suivre pour réaliser l'ensemble du projet. Un tel découpage allait aussi permettre de former une équipe de spécialistes. Rassemblée autour de l'auteur de ce texte, l'équipe était composée de Charles St Gelais, graphiste et

concepteur, Sophie Giroux et Lydia Bhérier-Vidal, muséographes, Dominique St Gelais et Stephan Langevin, architectes, et Sylvie Delorme, directrice de la Bibliothèque.

Mais il faut aussi admettre que, malgré la présence d'une telle équipe, nos démarches ont été souvent plus complexes que prévu. Par exemple, il a été difficile de consulter les archives de la Bibliothèque conservées à la Division des archives de l'Université Laval. En effet, les documents ne



sont que préarchivés et la description du contenu dans la base de données se limite à quelques mots. Et que dire de la difficulté de repérer et d'obtenir certains documents iconographiques (photos, plans, maquettes, correspondance) en raison de l'absence d'archives architecturales dûment constituées? C'est ainsi que nous avons dû négocier l'emprunt d'archives à une firme d'architectes et obtenir l'autorisation de les numériser. Dans certains cas, l'embauche d'un photographe professionnel a été nécessaire. Finalement, l'étape finale du montage s'est révélée être un défi stimulant en raison de l'espace restreint de la salle par rapport à l'importance que nous souhaitions donner à l'exposition. Par conséquent, il a été essentiel de trouver des solutions qui permettent l'accrochage sécurisé de panneaux très hauts à l'extérieur et l'installation d'équipement de projection au plafond et au sol. C'est ainsi que certaines pièces ont été conçues et fabriquées spécialement pour répondre à nos besoins, et que l'accrochage a été confié à des techniciens en muséologie.

Grâce au travail conjugué d'archivistes, d'architectes, de muséographes, de techniciens en muséologie et de bibliothécaires, la Bibliothèque a atteint ses objectifs. L'exposition réussit, selon nous, à montrer l'apport de l'architecture du pavillon au développement de l'architecture moderne québécoise et à stimuler la réflexion de la communauté universitaire sur les espaces actuels de la Bibliothèque, tout en tissant les liens avec le programme de construction d'origine. Une exposition à voir lors de votre passage à Québec!

Spécialiste en ressources documentaires, responsable de la valorisation des collections à la Direction de la Bibliothèque de l'Université Laval

Des revues en français

Les grands portails en un coup d'œil



Isabelle Lorrain
isabelle.lorrain@usherbrooke.ca

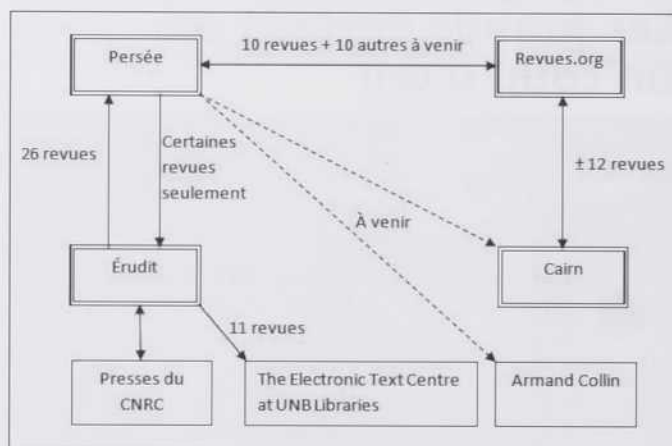
Points de convergence et récents développements survenus sur les quatre grands portails web de périodiques scientifiques francophones en sciences humaines et sociales que sont Cairn, Persée, Revues.org et Érudit.

A Quick Look at Some Important Portals Similarities and recent developments in the four principal Web portals for French language scientific periodicals in the humanities and social sciences: Cairn, Persée, Revues.org and Érudit.

Tous ces projets sont issus de différentes communautés scientifiques : un consortium universitaire pour Érudit, un ensemble d'éditeurs scientifiques pour Cairn, et des groupes de chercheurs pour Persée et Revues.org. Il en ressort une volonté commune de valoriser et de diffuser le fruit de la recherche scientifique publié en français dans les disciplines des sciences humaines et sociales. Pour ce faire, ces portails donnent accès librement à un vaste éventail de revues. À eux quatre, ils recensent les articles provenant de plus de 500 titres de périodiques. Toutefois, de manière à préserver la survie de leur édition papier, les éditeurs de ces périodiques imposent généralement un embargo de deux à cinq ans, période durant laquelle les articles ne sont disponibles que dans l'édition papier. Cairn et Érudit autorisent cependant, par un abonnement au portail, l'accès à l'intégralité des articles, même les plus récents, en format électronique.

Cet objectif commun de démocratiser l'accès aux contenus a amené ces portails à initier des projets de mise en commun de leurs collections. D'ailleurs, depuis la rédaction des articles sur Persée et Revues.org, une entente de ce type s'est concrétisée entre ces deux ressources. Il est désormais possible de consulter les articles provenant d'une dizaine de revues dans l'un ou l'autre des deux portails. Une dizaine d'autres revues seront prochainement ajoutées. Les choix éditoriaux font en sorte qu'il est rare que les contenus de deux portails soient entièrement consultables par l'une ou l'autre des interfaces. L'interopérabilité est par conséquent partielle, mais il est possible de contourner cette

contrainte en interrogeant les moteurs de recherches *Google Scholar* et *OAlster* qui permettent de repérer la très grande majorité des articles recensés par ces quatre portails. Pour un aperçu de tous les projets de mise en commun des collections réalisés et à venir entre ces quatre ressources web, voir la figure.



L'interopérabilité entre ces portails est rendue possible par le choix des mêmes technologies d'archivage électronique, soit les normes XML et OAI (Open Archives Initiative). La pérennité de l'accès, de la conservation et de la diffusion de la documentation constituent un aspect important de leur mission. Pour atteindre cet objectif, les portails ont sensiblement tous adopté la même stratégie en s'associant à une instance mettant à leur disposition technologie et savoir-faire. Par exemple, Cairn s'est associé à la Bibliothèque nationale de France (BnF) et Persée a établi un partenariat avec le Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) pour assurer la conservation pérenne de sa documentation.

Outre l'archivage et la diffusion de leurs contenus, ces portails ont également à cœur de répondre aux besoins particuliers des chercheurs et des étudiants qui constituent leurs principaux publics cibles. Et on peut dire qu'ils rivalisent aisément avec les bases de données commerciales en proposant des fonctionnalités très pertinentes. Cairn et Érudit permettent l'exportation des références vers les logiciels de gestion bibliographique EndNote et RefWorks, alors que Persée offre un espace personnel où il est possible d'annoter les articles consultés ou de créer des alertes. Mettre à la disposition des chercheurs des espaces où ils peuvent déposer leurs documents de recherche constitue une autre tendance forte, car ces espaces servent à la fois à favoriser la diffusion des travaux de recherche et à transformer ces portails en « plateforme de diffusion électronique complète » (Revue.org, 2009). À l'heure actuelle, de tels espaces sont proposés par Érudit et Persée, alors que Revues.org prévoit lancer, d'ici la fin de 2009, les « Manuscrits de Revues.org ».

Notons que de nombreux autres développements sont récemment survenus du côté de Persée afin de répondre aux différents besoins des clientèles. Ainsi, en plus d'avoir augmenté son corpus qui compte maintenant 62 revues, Persée offre la possibilité d'écouter la version audio de plus de 14 000 articles. Offerte à titre expérimental, il est prévu que la synthèse vocale

des documents de Persée soit peu à peu étendue au reste de la documentation de manière à en faciliter l'accès aux personnes ayant un handicap visuel. Autre nouveauté, Persée s'est associé à CrossRef de manière à ce que chaque article soit doté d'un DOI (Digital Object Identifier). Ce DOI permet d'effectuer un référencement croisé. Ainsi, à partir d'un article, si un des articles cités dans la bibliographie possède également un DOI, il y aura alors un lien vers cet autre article, qu'il soit sur Persée ou sur un autre portail.

Enfin, ces portails semblent vouloir développer un nouveau créneau, celui du livre électronique. Érudit en propose actuellement huit. Revues.org lancera bientôt une plateforme de monographies électroniques sur laquelle les éditeurs pourront déposer leurs titres. Pour l'instant, Revues.org permet de consulter les collections électroniques de l'Institut français du Proche-Orient. Il va sans dire que l'édition électronique de monographies présente plusieurs avantages : plus rapide et moins coûteuse que l'équivalent papier. Les chercheurs y trouvent également leur compte, puisque le livre électronique permet généralement la recherche plein texte et, ce qui n'est pas négligeable, l'accès 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

En savoir plus

- Fargier, Nathalie et Neouze, Valérie. 2008. « Persée, un outil au service de la communication scientifique francophone », in *World Library and Information Congress : 74th IFLA General Conference and Council*, 10 au 14 août, Québec, Canada. [www.ifla.org/IV/ifla74/papers/148-Fargier_Neouze-fr.pdf]
- Revues.org. 2009. Revues.org : une plateforme d'édition électronique complète. CLEO : Centre pour l'édition électronique ouverte. [<http://cleo.cnrs.fr/index791.html>]
- Tesnière, Valérie. 2006. La BnF apporte son soutien au portail CAIRN. *Chroniques.fr* de la Bibliothèque nationale de France. [http://chroniques.bnf.fr/archives/decembre2006/numero_courant/cooperation/portail_cairn.htm]

Voilà qui conclut cette série d'articles sur les portails web de revues scientifiques francophones en sciences humaines et sociales. J'ai trouvé très prometteur de constater que ces ressources sont aussi performantes et innovatrices que plusieurs bases de données commerciales. De plus, ces portails donnent accès à une documentation rarement répertoriée dans les produits commerciaux, ils établissent des ententes de mise en commun, et ils utilisent de nouvelles technologies de pointe telles que les DOI et la synthèse vocale. Et il y a fort à parier que la nouvelle avenue que semblent vouloir développer ces portails, c'est-à-dire la diffusion de monographies électroniques en français, consolidera leur place centrale parmi les ressources incontournables en sciences humaines et sociales.

Bibliothèque des sciences humaines, Université de Sherbrooke

La norme RDA

Outil mondial et intégration locale



Pat Riva et Nathalie Bellemare
patricia.riva@banq.qc.ca
nathalie.bellemare@banq.qc.ca

La norme internationale de catalogage RDA fera bientôt partie de nos vies. Cet article présente un bref survol de cette norme et des conséquences de son implantation à la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

RDA, global tool and local implementation The international cataloguing code RDA (Resource Description and Access) will soon be implemented. This article presents a brief overview of the standard as well as the impact of its implementation at the Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

La nouvelle norme internationale de catalogage Resource Description and Access, dite RDA, tire son origine de la tradition anglo-américaine dans le domaine du catalogage. Elle fait l'objet de travaux et de consultations depuis 2005. Ses véritables origines remontent à 1997, lors du Congrès « International Conference on the Principles and Future Development of AACR » tenu à Toronto. Elle vise à répondre aux besoins des usagers grâce à une flexibilité et une efficacité accrues (rapport coût-bénéfice) tout en assurant la continuité avec les notices actuelles. Les notices RDA peuvent en effet coexister dans les mêmes bases de données que les notices créées avec les RCAA2.

La norme trouve ses sources dans l'internationalisation de ses règles et dans des directives axées sur des principes logiques et sur l'inclusion des ressources de tous formats. Sa conception repose sur la norme internationale ISBD et sur les modèles conceptuels FRBR et FRAD.

Le Joint Steering Committee for Development of RDA (JSC) est le maître d'œuvre de la conception de la norme internationale RDA. Il est constitué de représentants d'Australie, du Canada, de Grande-Bretagne et des États-Unis. La norme a fait l'objet de consultations internationales. Des professionnels de la documentation de tous les continents ont pu émettre leurs opinions et commentaires.

Des RCAA2 à la norme RDA

Les mises à jour des RCAA2 et les modifications qui y ont été apportées au fil des ans ont permis de commencer à adapter l'information bibliographique au format des bases de données informatisées. L'utilisation des catalogues sur fiches n'est jamais exclue. Avec la norme RDA, les notices bibliographiques sont redéfinies et peuvent être implantées dans des bases de données sans être limitées à un seul environnement technologique. La norme RDA demeure compatible non seulement avec des bases de données en format MARC 21 (notices bibliographiques et notices d'autorité distinctes), mais aussi avec les nouvelles conceptions XML comportant des « notices » pour chaque entité.

La conception de l'information bibliographique en tant qu'ensemble d'éléments se trouvant dans une base de données a plusieurs conséquences. La norme RDA donne les directives sur la façon d'enregistrer chaque élément d'information. Ces directives sont distinctes des consignes portant sur l'affichage et sur la présentation de l'ensemble des données bibliographiques. La présentation selon l'ISBD d'une notice créée avec la norme RDA est toujours possible. Il faudra suivre les directives d'affichage et de ponctuation indiquées dans les annexes D et E de la norme RDA.

L'organisation de la première partie des RCAA2 repose sur le type de support ou de document (exemples : livres, cartes géographiques, musique imprimée, enregistrements sonores, publications continues). Toutefois, cette situation pose problème en ce qui a trait à l'intégration de nouveaux supports ou de documents ayant les caractéristiques de plusieurs supports. Nous pouvons prendre comme exemple le catalogage d'une publication intégratrice en ligne qui contient de l'information cartographique nécessitant la consultation de trois chapitres. Avec la norme RDA, l'intégration de nouveaux supports sera facilitée, car l'organisation des instructions ne tourne pas autour d'une liste prédéterminée de supports possibles. Les instructions sont structurées selon les éléments descriptifs, peu importe le support utilisé. Les précisions ayant trait à des supports particuliers sont indiquées immédiatement après les directives générales.

Les RCAA ont adopté la règle des trois pour limiter la longueur des notices. Il s'agit d'une autre réalité liée aux catalogues sur fiches. Avec la norme RDA, il n'y aura plus de limites fixes de ce genre. Si un ouvrage a une mention de responsabilité avec quatre coauteurs, leurs noms pourront tous apparaître dans la mention de responsabilité et, selon la politique de la bibliothèque, faire l'objet de points d'accès.

L'abandon du système de catalogues sur fiches entraîne aussi la mise à jour de la terminologie utilisée dans le texte de

la norme RDA. Au lieu de vedettes, on parlera de points d'accès contrôlés; le « point d'accès préféré » remplace le terme « vedette principale »; « titre uniforme » deviendra « titre préféré de l'œuvre ». Certains pourraient penser qu'un changement de terminologie n'est que d'ordre cosmétique, mais les mots influencent la façon de penser, et ce changement permet d'intégrer la philosophie fondamentale de la norme RDA.

Faciliter l'échange

La norme RDA a aussi pour objectif de faciliter l'échange et la réutilisation des notices bibliographiques et des notices d'autorité. En se basant sur des principes de base communs et en favorisant la transcription fidèle des sources d'information, les risques de divergences dans les détails nécessaires à l'identification d'une ressource sont moins élevés. Il y a plus de tolérance, de pluralité et de façons de faire parmi les éléments non significatifs pour le repérage.

Le jugement des catalogueurs – guidé par les principes et par les valeurs de base de la norme RDA – remplace donc une philosophie basée sur des règles strictes qui normalisent tous les détails de la notice bibliographique. Avec la norme RDA, on reconnaît que la normalisation stricte confère une valeur ajoutée aux points d'accès contrôlés qui doivent permettre de repérer la totalité des notices associées à une personne, à une famille, à une collectivité, à une œuvre, à une collection ou à un sujet. Cependant, la normalisation n'a pas de valeur ajoutée en ce qui a trait à la rédaction de notes informatives qui ne sont pas conçues pour servir de points d'accès contrôlés. Il ne sera donc plus nécessaire de normaliser le style de rédaction des notes dans les notices dérivées d'une autre bibliothèque et rédigées dans la même langue.

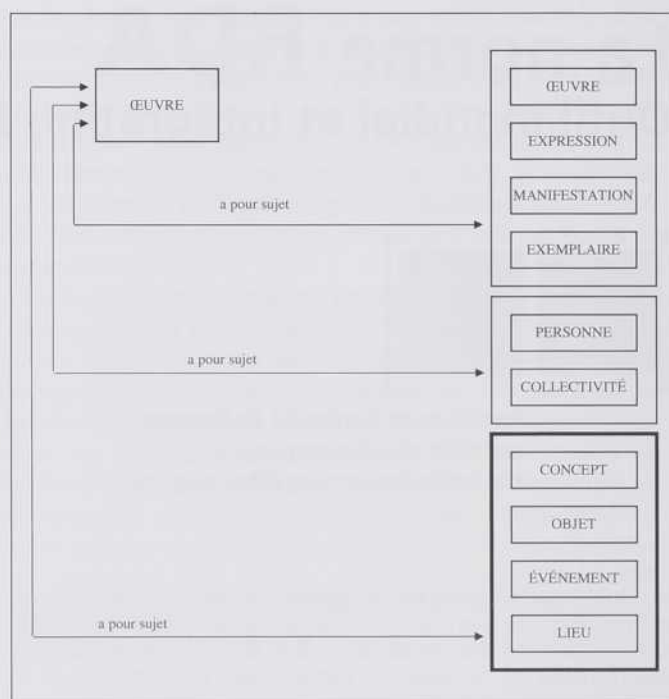
Par exemple :

- 500 \$a Comprend des ref. bibliographiques
(à Bibliothèque et Archives Canada)
comparativement à
500 \$a Bibliogr. (à BAnQ)

Les FRBR

Le Groupe de travail sur les FRBR a analysé les données bibliographiques par rapport à leur contribution aux quatre tâches des utilisateurs. Les données ayant une grande importance pour la réalisation d'au moins une tâche sont jugées obligatoires dans une notice bibliographique de base. La norme RDA reprend ce concept en désignant certains éléments qui doivent en faire partie. On peut concevoir la notice de base comme le remplacement du niveau minimal (niveau 1) des RCAA2, mais on peut bonifier ce niveau selon les besoins de chaque bibliothèque.

Les recherches sur les besoins des usagers ont mis en évidence un irritant majeur : les abréviations. Celles-ci seront donc éliminées. Les termes utilisés dans le jargon des catalogueurs, par exemple « p. de t. », « couv. », « bibliogr. », « éd. » et « réimpr. », cèdent ainsi la place à « page de titre », « couverture », « bibliographie », « édition » et « réimpres-



sion ». On indiquera une date de copyright avec le symbole ©, reconnu internationalement, au lieu de l'abréviation « c », employée dans les RCAA2, ou de l'abréviation « cop. », privilégiée dans l'ISBD. Les abréviations seront donc bannies de toutes les notes et de toutes les informations destinées au public. Toutefois, le remplacement des abréviations latines ca, s.l. et s.n. par les locutions « environ », « lieu de publication non identifié » et « éditeur non identifié » est un peu plus controversé.

L'influence des FRBR fait en sorte que la norme RDA favorise les éléments et les données qui situent la ressource décrite par la notice dans l'univers bibliographique, c'est-à-dire les relations et les liens vers les ressources connexes. On en saisit l'importance grâce au fait suivant : la norme RDA comporte trois sections comprenant un total de 14 chapitres sur les relations, alors que les RCAA2 n'y consacraient que quelques pages.

Les données qui permettent d'identifier l'œuvre dont la ressource décrite renferme une expression font partie du niveau de base (le titre original d'une traduction, par exemple), mais certaines données descriptives traditionnelles (le lieu de publication, par exemple) n'en font pas partie.

Intégration de l'indexation

Le texte de la norme RDA est organisé autour des entités définies avec les FRBR (voir encadré) et les FRAD. Groupe 1 : œuvre, expression, manifestation, exemplaire; groupe 2 : personne, famille, collectivité; groupe 3 : concept, objet, événement, lieu. La table des matières énumère des chapitres pour chaque entité tandis que les sections sont

basées sur les quatre tâches. Les entités du groupe 3 présentent un intérêt particulier dans le cadre des notices bibliographiques dans la mesure où elles peuvent servir de sujet pour des œuvres.

En ce qui concerne la publication initiale, les entités et les relations strictement de sujet ne seront pas développées. Leur inclusion dans l'organisation de la norme RDA constitue une nouvelle approche et met l'accent sur la nature fondamentale unifiée de l'information bibliographique. En effet, le catalogage et l'analyse ne sont que deux étapes parmi celles devant mener à la réalisation de l'objectif commun consistant à permettre le repérage de l'information. La norme RDA innove en utilisant des orientations et des principes communs qui seront utilisés à la fois dans la description bibliographique (catalogage) et dans l'indexation. Ce changement d'ordre conceptuel induira peut-être une nouvelle vision en matière d'organisation du travail dans les services techniques.

À BAnQ

Les collections de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BAnQ) se divisent en deux collections principales : la Collection patrimoniale et la Collection universelle de prêt et de référence. Le traitement de la Collection patrimoniale est effectué à la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale (DTDCP), qui relève de la Direction générale de la conservation. La Collection patrimoniale comprend les documents publiés au Québec reçus par dépôt légal ou acquis par don, achat ou échange, ainsi que les documents de créateurs québécois ou dont le sujet est relatif au Québec, mais qui sont publiés à l'extérieur du Québec. Quant à lui, le traitement de la Collection universelle de prêt et de référence est effectué à la Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence, qui relève de la Direction générale de la diffusion.

L'implantation et la mise en œuvre de la nouvelle norme RDA requièrent la réalisation de plusieurs activités. Comme tout service de traitement documentaire, la DTDCP doit assurer la formation de son personnel. Elle doit revoir toute sa documentation interne ainsi que l'interprétation locale des normes de catalogage pour être conforme aux directives de la norme RDA. La documentation interne comprend des guides de traitement par catégories de documents (ressources électroniques, cartes géographiques, manuels scolaires, programmes de spectacles, etc.) et des recueils de feuilles organisées par numéro de règle qui contiennent les politiques d'application ainsi que des exemples et des précisions. On réexaminera le contenu de chaque document pour s'assurer de sa pertinence dans le contexte de la norme RDA. On modifiera la terminologie utilisée afin de refléter cette nouvelle réalité. L'organisation des sections correspondra à l'ordre des directives de la norme RDA. Le nombre de lieux de publication à enregistrer dans une notice constitue un bon exemple de politique à revoir : opterons-nous pour tous les lieux inscrits dans le document, uniquement pour le premier ou seulement pour les premiers lieux au Québec, s'il y en a? Il sera aussi opportun de diffuser en ligne l'ensemble de ces renseignements.

La DTDCP fait face à deux défis liés à son histoire et à son statut d'agence bibliographique. Tout d'abord, contrairement aux autres bibliothèques québécoises francophones qui utilisent les RCAA2 pour la description bibliographique ainsi que pour le choix et la forme des vedettes, la DTDCP applique l'ISBD pour la description et utilise les RCAA2 seulement pour le choix et la forme des vedettes. Bien que l'ISBD soit le fondement international sur lequel se basent les RCAA2, cela implique des divergences, généralement mineures, entre le catalogage fait par la DTDCP et les pratiques des autres bibliothèques. Avec l'implantation de la norme RDA par BAnQ et par les autres organismes, la DTDCP appliquera la même norme de catalogage que les milieux documentaires québécois, ses principaux clients.

Acronymes

- RDA : Ressources : Description et Accès
- RCAA2 : Règles de catalogage anglo-américaines
- ISBD : Description bibliographique internationale normalisée
- FRAD : « Spécifications fonctionnelles des données pour les notices d'autorité » (traduction française non officielle)
- FRBR : Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques
- IFLA : Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques
- JSC : Joint Steering Committee for Development of RDA (anciennement Joint Steering Committee for the Revision of AACR)

Deuxièmement, en acceptant le défi d'harmonisation inhérent au choix d'adopter la norme RDA, la DTDCP a l'intention de coordonner ses décisions en matière d'options, d'alternatives et de niveaux de notices avec celles de ses partenaires, tout particulièrement dans le cas du traitement en français effectué par Bibliothèque et Archives Canada (BAC). L'atteinte de cet objectif facilitera et encouragera la réutilisation, par les autres bibliothèques, des notices créées par BAnQ : notices originales pour les documents québécois et relatifs au Québec ou notices créées dans le cadre du Programme canadien de catalogage avant publication (CIP). Les notices de BAnQ seront compatibles avec les notices créées ailleurs.

La norme RDA constitue une réorientation et une redéfinition du paradigme du traitement documentaire. Elle ouvre de nouveaux horizons. Tout cela prendra des années avant d'être bien assimilé. La première parution de la norme RDA, prévue en 2009, marquera une étape importante dans l'évolution des normes de traitement. Et il ne s'agit pas d'une étape finale : c'est le début d'un long processus.

La DTDCP de BAnQ assumera un rôle de leadership en matière d'intégration de la norme et ce, pour la francophonie.

« ... on définit les spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques en articulation avec la liste suivante de tâches qu'accomplissent les utilisateurs au cours de la consultation et de l'exploitation des bibliographies nationales et des catalogues de bibliothèques :

- utilisation des données afin de trouver les documents qui correspondent aux critères de recherche exprimés par l'utilisateur (par exemple, la recherche de tous les documents relatifs à un sujet donné, ou bien la recherche d'un enregistrement paru sous un titre déterminé);
- utilisation des données afin d'identifier une entité (par exemple, pour obtenir confirmation que le document décrit dans une notice correspond bien à celui que recherchait l'utilisateur, ou bien pour établir une distinction entre deux textes ou deux enregistrements qui portent le même titre);
- utilisation des données pour choisir une entité qui soit en adéquation avec les besoins de l'utilisateur (par exemple, pour choisir un texte rédigé dans une langue que l'utilisateur comprenne, ou une version de logiciel qui soit compatible avec le matériel et le système d'exploitation dont il dispose);
- utilisation des données pour avoir accès (à titre gratuit ou onéreux) à l'entité décrite (par exemple, pour lancer une commande de document édité, pour demander le prêt d'un exemplaire figurant dans les collections d'une bibliothèque, ou bien pour consulter en ligne, à distance, un document numérisé sur un autre ordinateur). »

Elle travaillera de concert avec Bibliothèque et Archives Canada, avec les associations et avec les milieux de l'enseignement afin que la formation portant sur cette nouvelle norme internationale soit offerte le plus rapidement possible. La Direction compte informer rapidement le milieu professionnel des étapes à venir afin de favoriser l'adoption la plus rapide de cette nouvelle norme internationale de catalogage.

Functional requirements for bibliographic records : final report / IFLA Study Group on the Functional Requirements for Bibliographic Records. München : K.G. Saur, 1998. (UBCIM publications; new series, vol. 19). — ISBN 978-3-598-11382-6. <http://www.ifla.org/VII/s13/frbr>

Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques : rapport final / Groupe de travail IFLA sur les spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques. — Édition française / établie par la Bibliothèque nationale de France. — Paris : Bibliothèque nationale de France, 2001. <http://www.bnf.fr/pages/infopro/normes/pdf/FRBR.pdf>

RDA, Resource Description and Access. Draft for constituency review. October 2008. <http://www.rdaonline.org/constituencyreview/>

Joint Steering Committee for the Development of RDA
<http://www.collectionscanada.gc.ca/jsc/index.html>

The diagram illustrates the Visard network structure, centered around a **SERVEUR DOCUMENTAIRE** (Documentary Server). The network is divided into four main functional areas, each represented by a colored circle with a central icon:

- ACADEMUS** (Top Left, Blue Circle): Represented by a book icon. It includes services such as integrated management of information centers, cataloging, OPAC, thesaurus, biblioeconomics, a DSI and GED watch tool, confidentiality, and group work.
- NOUVEAU** (Bottom Left, Green Circle): Represented by a document icon. It includes modules for archiving paper and electronic files, and the MIMS (RSS, OAI, SRW/SRU client/server) for information retrieval and automatic recovery.
- PORTAIL D'INFORMATION** (Top Right, Yellow Circle): Represented by a globe icon. It includes services like document dossiers and products, StatWeb Pro, automatic watch and alerts, web photo, user profile, and a web server.
- BIBLIOTHÉCONOMIE** (Bottom Right, Red Circle): Represented by a magnifying glass icon. It includes services like document synchronization, CD diffusion, Scan2PDF, document models, and automatic synchronization.

The central **SERVEUR DOCUMENTAIRE** acts as the hub for all these services, with various protocols and tools like MIMS, UNIMARC, and NISO Z 39-50 facilitating the exchange of information.

Les RDA pour un monde numérique



Ingrid Parent
ingrid.parent@lac-bac.gc.ca

La nouvelle norme qui succèdera aux Règles de catalogage anglo-américaines (RCAA2) se nomme Resource Description and Access (RDA). Pourquoi avons-nous besoin d'une nouvelle norme?

The RDA, a New Standard for a Digital World The new standard that will succeed the Anglo-American Cataloguing Rules (AACR2) will be known as Resource Description and Access (RDA). Why do we need a new standard?

L'émergence d'Internet a fait en sorte que les données bibliographiques peuvent être intégrées à un environnement beaucoup plus vaste. Fini le temps des catalogues sous forme de livres et des catalogues sur fiches. Nous disposons maintenant des catalogues publics en direct (OPAC) et des systèmes en réseau, mais nous devons songer à la prochaine génération de systèmes qui fera pleinement usage de la richesse de nos descriptions bibliographiques. De nouveaux affichages peuvent être générés et de nouveaux types de liens peuvent être établis afin d'intégrer nos données aux sources d'informations autres que nos bases de données. Nos utilisateurs visiteront vraisemblablement les bibliothèques au moyen de moteurs de recherche comme Google. Réorienter nos notices bibliographiques de telle sorte qu'elles soient utiles dans un plus vaste contexte exige une approche différente de celle de la description ainsi qu'une réflexion sur certaines des conventions traditionnelles de la bibliothéconomie qui pourraient ne pas être bien comprises en dehors de la sphère des bibliothécaires.

Il existe également de nouveaux types de ressources que les règles RCAA2 n'arrivent pas à traiter entièrement. Le monde numérique nous présente une multitude de supports qui contiennent l'information que nos utilisateurs recherchent. Ces nouvelles sources sont difficiles à décrire au moyen des règles RCAA2 puisqu'elles ne correspondent à aucune des « indications générales du genre de document ». Les fichiers MP3, par exemple, qui se trouvent sur des DVD sont des ressources numériques, mais ils sont également des enregistrements sonores. L'indication « ressource électronique » pas plus que l'indication « enregistrement sonore » des règles RCAA2 ne les

décrivent de façon adéquate. La norme RDA a remplacé le concept d'indication générale du genre de document par de nouveaux éléments qui assoupliront l'identification des ressources et amélioreront la capacité d'un utilisateur de choisir les ressources qu'il recherche.

Grâce à l'orientation sur les éléments de la norme RDA, nécessaires à la description des ressources et à leur accès, la norme RDA nous permettra de recueillir des métadonnées plus facilement qu'auparavant. Les données descriptives sous forme numérique tant pour les ressources numériques qu'analogiques sont déjà disponibles auprès de sources extérieures. Les éditeurs qui se servent des métadonnées ONIX peuvent nous fournir des données descriptives pour les livres traditionnels, et nous pouvons réutiliser de telles données pour nos notices bibliographiques. En ce qui a trait aux ressources en ligne, nous pouvons saisir automatiquement les données descriptives qui font souvent partie de l'objet numérique et créer une notice bibliographique à partir de telles données. En reconnaissant le fait que certaines sources de données descriptives permettent de faire des économies et de rendre efficace le processus de catalogage, la norme RDA simplifiera le processus de transcription en mettant l'accent sur « prenez ce que vous voyez ». Nombre des règles RCAA2 qui exigeaient le changement de certains éléments transcrits de la ressource ont été éliminées. Ainsi, un titre dans une ressource qui comporte une erreur sera transcrit tel qu'il apparaît et le titre corrigé apparaîtra ailleurs dans la description. Cette possibilité ainsi que d'autres simplifications aux règles de transcription appuieront la réutilisation des données qui pourraient nous parvenir d'autres sources comme les éditeurs et la ressource elle-même.

Objectifs de la norme RDA

Le plan stratégique décrivant les objectifs de la RDA se trouve à l'adresse suivante : www.collectionscanada.gc.ca/jsc/stratplan.html (en anglais seulement). Le plan précise que la norme fournira un cadre extensible tant pour la description technique que celle du contenu de tous les types de ressources. Elle sera compatible avec les principes, les normes et les modèles établis à l'échelle internationale.

Bien que la norme RDA soit élaborée pour être utilisée dans les collectivités d'expression anglaise, elle peut être utilisée dans d'autres milieux. Tout comme il y a de nombreuses traductions des règles RCAA2, il est prévu que la norme RDA sera traduite et adaptée de façon à être utilisée par d'autres groupes linguistiques. Des options ont été ajoutées pour

permettre l'utilisation d'autres langues et de scripts, d'autres calendriers et d'autres systèmes numériques que ceux communément utilisés dans les pays anglo-américains.

Nous prévoyons également que la norme RDA produira de l'information qui sera compatible dans de nombreux milieux comme ceux de l'édition, des archives, des musées et d'autres organisations de l'information.

Un cadre pour la norme RDA

Dans les années 1990, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) a amorcé un grand travail visant à faire progresser la réflexion sur le contrôle bibliographique. Avec la publication des *Functional Requirements for Bibliographic Records* (FRBR)¹ en 1998, une nouvelle vision de l'univers bibliographique était dévoilée. La norme RDA a été inspirée par les FRBR et les *Functional Requirements for Authority Data* (FRAD)² comme fondement conceptuel.

Les FRBR renforcent les objectifs fondamentaux du catalogage et l'importance des relations entre les entités d'une description bibliographique. L'objectif des FRBR est d'aider l'utilisateur à réaliser les tâches de base du catalogue. Les tâches de l'utilisateur, telles que définies dans les FRBR, sont de trouver, d'identifier, de choisir et d'obtenir l'information qu'il désire. Les FRBR offrent également une structure permettant de répondre aux besoins de base de l'utilisateur et des moyens de colocaliser les notices au niveau de l'œuvre et de l'expression. Les directives de la norme RDA sont classées selon les attributs et les relations nécessaires pour réaliser les tâches de l'utilisateur décrites dans les FRBR et pour incorporer la terminologie relative aux FRBR, permettant ainsi de clarifier les concepts bibliographiques qui sont quelque peu vagues dans les règles RCAA2, et de mettre l'accent sur l'alignement de la norme RDA sur le modèle des FRBR.

Même si les FRBR sont appliqués un peu partout, il est à souhaiter que d'autres expérimentations permettront d'aider les concepteurs de futurs systèmes à réaliser le potentiel d'exploitation de la vision de l'univers bibliographique des FRBR.

Une autre pièce clé du fondement de la norme RDA réside dans les principes du catalogage. L'IFLA a tenu récemment une série d'assemblées régionales afin d'élaborer un énoncé de principes qui serait reconnu à l'échelle internationale. Les principes de la norme RDA se trouveront dans son introduction générale et s'inspireront du *Statement of International Cataloguing Principles* de l'IFLA (www.ifla.org/VII/s13/icc/imeicc-statement_of_principles-2008.pdf; en anglais seulement). Les principes appuient les tâches de l'utilisateur telles que définies dans les FRBR. Ainsi, les données doivent différencier la ressource décrite des autres ressources (principe de la différenciation) et elles doivent répondre aux besoins des utilisateurs de choisir une ressource (principe de l'autonomie). Nous sommes d'avis que les principes de la norme RDA et l'importance qu'elle accorde aux tâches de l'utilisateur décrites dans les FRBR serviront de guide que les catalogueurs utiliseront pour appliquer leur jugement lorsque viendra le temps de décider comment il convient de décrire et d'assurer l'accès aux ressources bibliographiques.

Collaborer avec d'autres

Alors que la norme RDA est liée au contenu, la norme MARC 21 s'applique au codage. Même si les règles RCAA2 et la norme RDA ne sont liées à aucune norme de codage et que la norme MARC 21 n'est rattachée à aucune norme de contenu, la norme MARC 21 est le format d'échange utilisé pour encoder les notices RCAA2 dans la plupart des systèmes de bibliothèque. La clé du succès de la mise en œuvre de la norme RDA réside dans l'alignement du contenu et du codage. Même si la plupart des éléments de la norme RDA peuvent s'appliquer au codage MARC 21, de nouveaux champs ou sous-champs de la norme MARC 21 seront nécessaires pour coder les éléments de la norme RDA, qui n'existaient pas dans les règles RCAA2. Un groupe de travail sur les normes RDA/MARC a été mis sur pied afin de proposer des changements qui devront être apportés à la norme MARC 21 en vue de l'appliquer aux données de la norme RDA. Ces propositions seront présentées au comité responsable de la norme MARC 21 aux fins de discussion en janvier 2009. Il est prévu que des décisions seront prises à l'égard des changements qui devront être apportés à la norme MARC à ce moment-là.

Le milieu de l'édition a également été de la partie. ONIX, la norme en matière de métadonnées le plus souvent utilisée par le milieu de l'édition, avait besoin d'un vocabulaire pour classer les ressources par catégories. La priorité pour la norme RDA était d'aborder et de régler les problèmes de longue date de l'indication générale du genre de document des règles RCAA2. Confrontés à un défi semblable, les deux milieux ont produit conjointement le *RDA/ONIX Framework for Resource Categorization* (www.collectionscanada.gc.ca/jsc/docs/5chair10.pdf; en anglais seulement), qui a mené à la création de vocabulaires contrôlés communs pour les types de médias, les types de contenus et les types de supports. Une entente à l'égard de la catégorisation des ressources constitue une étape importante vers l'interopérabilité entre la norme RDA et la norme ONIX.

L'équipe chargée d'élaborer la norme RDA collabore également avec le groupe responsable du *Dublin Core* en vue d'élaborer un vocabulaire des éléments de la norme RDA et de créer un registre destiné aux ensembles d'éléments de la norme RDA et aux termes contrôlés. Ainsi, les données seront plus uniformes sur le Web et la précision des futures recherches sera améliorée. De plus, cette collaboration a permis de mieux faire connaître la norme RDA à l'extérieur du milieu de la bibliothéconomie et de la positionner comme composant des futurs projets relatifs au Web.

Considérations relatives à la mise en œuvre

La norme RDA sera un outil en ligne. Elle contiendra de nombreuses fonctionnalités qui aideront non seulement à la navigation, mais également à la personnalisation. À titre d'exemple, le catalogueur pourra choisir les directives de la norme RDA qui sont pertinentes aux publications en série seulement. Un certain nombre d'outils supplémentaires seront également disponibles comme des lignes directrices sur la façon de travailler avec la norme RDA, les flux des travaux, la concordance

des numéros des règles AACR et des numéros de directives de la norme RDA, ainsi que des exemples complets de la norme RDA. La capacité d'annoter certaines directives à titre de catalogueur particulier ou de partager des annotations au sein d'une institution ou entre institutions permettra de faciliter considérablement la formation.

Comme un certain nombre de changements seront apportés à la norme MARC 21, les fournisseurs de systèmes devront en tenir compte. Bien qu'il soit relativement facile d'ajouter de nouveaux éléments de données dans certains systèmes, des décisions devront être prises quant aux éléments qui devront être indexés et affichés. De plus, même si des efforts ont été déployés pour limiter la conversion rétrospective, les changements ayant une incidence sur les points d'accès nécessiteront une conversion à la norme RDA. À titre d'exemple, les vedettes des Bibles ne contiendront plus A.T. (pour Ancien Testament) ni N.T. (pour Nouveau Testament). Les fournisseurs devront également tenir compte de la norme RDA dans leurs modules de catalogage.

Bien qu'aucun plan de formation ne soit encore élaboré, le *Joint Steering Committee for Development of RDA* (JSC) préparera un certain nombre de documents qui serviront à la formation. À titre d'exemple, une liste de changements apportés aux règles RCAA2 ainsi que des tables de correspondances de la norme RDA à la norme MARC 21 et de la norme MARC 21 à la norme RDA sont en cours d'élaboration. Tel que noté précédemment, le produit en ligne comportera également des fonctionnalités permettant de faciliter la formation comme le guide étape par étape sur l'utilisation de la norme RDA. Les bibliothèques nationales participant à l'élaboration de la norme RDA – British Library, Bibliothèque et Archives Canada, Library of Congress (LC) et National Library of Australia – se sont également entendues pour en coordonner la mise en œuvre. Elles partageront ainsi la documentation relative à la formation et coordonneront les décisions liées à la mise en œuvre des options de la norme RDA.

La version française de la norme RDA sera éventuellement disponible. Des discussions ont été amorcées avec l'ASTED pour produire une traduction française.

Échéancier de la mise en œuvre

La première parution de la norme RDA est prévue pour le milieu de l'année 2009. Par la suite, il y aura une période d'évaluation et d'essai de la norme RDA. La décision d'évaluer la norme RDA a d'abord été annoncée par la Library of Congress. La LC a indiqué qu'elle collaborerait avec la National Library of Medicine et la National Agricultural Library en vue d'évaluer la norme RDA afin d'aider à la prise de décisions entourant la mise en œuvre. Les trois autres bibliothèques nationales qui participent à l'élaboration de la norme ont décidé également d'évaluer cette norme par rapport, notamment, à sa convivialité.

La norme RDA sera probablement mise en œuvre lors du premier trimestre de l'année 2010.

Notes

1. Functional Requirements for Bibliographic Records: Final Report, IFLA Study Group on the Functional Requirements

for Bibliographic Records (München: K.G. Saur, 1998)
Traduction française disponible à: www.ifla.org/VII/s13/frbr/frbr-fr.pdf

2. Functional Requirements for Authority Data: A Conceptual Model, IFLA UBCIM Working Group on Functional Requirements and Numbering of Authority Records (FRANAR), ébauche 2007-04-01, disponible à: www.ifla.org/VII/d4/Franar-ConceptualModel-2ndReview.pdf

Sous-ministre adjointe, Bibliothèque et Archives Canada et membre du RDA Committee of Principal

[comptes-rendus]

Vedettes-matière

par Nathalie Bellemare
nathalie.bellemare@banq.qc.ca

Guide pratique du Répertoire de vedettes-matière de l'Université Laval, par Jo-Anne Bélair, Sylvie Bélanger, Denise Dolbec, Michèle Hudon, Montréal : Éditions ASTED; Québec : Université Laval, 2008, 427 p.

Le *Guide pratique du Répertoire de vedettes-matière de l'Université Laval* (RVM) vient remplacer l'*Introduction de la 9^e édition du RVM* publié en 1983. La mise à jour de cet ouvrage de référence en français était très attendue.

Le guide se veut un outil de référence et d'apprentissage. Il conjugue la théorie et la pratique de l'utilisation du RVM. Les indexeurs débutants y trouveront les indications nécessaires pour s'initier à l'utilisation des vedettes-matière. Les indexeurs chevronnés pourront rechercher dans ses pages des réponses à des questions précises pour leur travail. Les bibliothécaires de référence s'y référeront pour une meilleure compréhension de leur catalogue.

Divisé en plusieurs parties, le guide est facile à consulter pour comprendre la structure du RVM ainsi que son développement et sa mise à jour. On y apprend comment utiliser les vedettes-matière, les vedettes et subdivisions ouvertes, les expressions et subdivisions affranchies en français seulement ainsi que les vedettes de forme. Les règles y sont clairement définies.

Certains sujets d'indexation plus complexes sont traités de façon plus élaborée. C'est le cas de la littérature, de la musique, des noms des animaux et des plantes, des biographies, de la généalogie et de l'histoire des familles, du matériel audiovisuel, des dictionnaires, des encyclopédies, des noms de lieux ainsi que des périodiques.

Les milieux documentaires ont tout avantage à utiliser ce guide pratique comme ouvrage de référence. Son usage est simple. Il est rempli d'exemples et répond aux principales interrogations au sujet du RVM.

De nouveaux leaders dans l'Université



Diane Polnicky et Onil Dupuis
dianepolnicky@yahoo.ca
onil.dupuis@crepuq.qc.ca

Présentation des origines et description du programme de formation De nouveaux leaders dans l'Université : les bibliothécaires organisé conjointement par le Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ et l'École de gestion de l'UQAM.

This article presents the background of the training program De nouveaux leaders dans l'Université and describes it. It is organized jointly by CREPUQ's Sous-comité des bibliothèques and UQAM's École de gestion.

C'est connu, les universités québécoises ont subi au cours des trois dernières décennies d'importantes compressions budgétaires. Leurs bibliothèques n'y ont pas échappé. Une des conséquences directes sur leurs ressources humaines a été une réduction draconienne du taux de mobilité pour les professionnels par la promotion vers des fonctions de gestion, puisque les cadres déjà en place sont demeurés à leur poste jusqu'à ce que l'heure de la retraite sonne. Or, au tournant du 21^e siècle, une vague de départs à la retraite de plusieurs de ces gestionnaires s'amorçait. À l'instar de leurs collègues nord-américains, les membres du Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), qui regroupe l'ensemble des directeurs des bibliothèques universitaires québécoises, se sont donc préoccupés d'assurer une relève adéquate malgré ce manque d'occasions de mobilité pour les professionnels au cours des années précédentes.

C'est à cet effet que, en mai 2004, le Groupe de travail sur le développement des personnels du Sous-comité des bibliothèques organisait un premier atelier de réflexion intitulé *Devenir gestionnaire dans une bibliothèque universitaire québécoise : Pourquoi? Comment y arriver?* Une cinquantaine de personnes, provenant d'une dizaine de bibliothèques universitaires québécoises, y ont participé. L'objectif de cet atelier était triple :

- par le moyen de témoignages de gestionnaires, apprivoiser

les perceptions et susciter l'intérêt des participants pour l'orientation de leur carrière vers la gestion;

- établir un diagnostic des attentes et besoins des professionnels susceptibles d'être intéressés à orienter leur carrière vers la gestion, aussi bien que des éléments de motivation ou des contraintes susceptibles de constituer un moteur ou un frein à leur décision;
- explorer diverses avenues ou pistes d'action à mettre en œuvre en vue d'encourager l'éclosion des carrières en gestion dans les bibliothèques universitaires québécoises et d'aider les personnes intéressées à acquérir les compétences requises.

Outre les trois témoignages de gestionnaires, il est à noter qu'afin de permettre aux professionnels de s'exprimer librement et ouvertement, les directeurs des bibliothèques n'étaient pas présents à l'atelier, sauf au moment de l'accueil et à la fin de la journée pour entendre le résultat des réflexions des participants. Il est apparu clairement à la fin de l'atelier que diverses avenues de formation devaient être davantage explorées, principalement des sessions de formation sur des sujets spécifiques, de courte durée, non créditées mais avec attestation, offertes par des professeurs chevronnés en gestion. L'inscription à des programmes réguliers, menant à un diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou maîtrise) n'apparaissait pas comme une avenue privilégiée par les participants.

Au terme de l'exercice, les professionnels présents ont reçu l'assurance que leurs suggestions et leurs préoccupations seraient prises en compte par les membres du Sous-comité des bibliothèques et qu'un plan d'action concerté destiné à appuyer leurs efforts de préparation à une carrière en gestion serait mis en œuvre. Priorité fut alors accordée au développement d'un programme de formation s'inspirant dans son approche et son contenu de modèles déjà mis à l'épreuve dans d'autres contextes. *De nouveaux leaders dans l'Université : les bibliothécaires* désigne le programme de formation non crédité élaboré conjointement par le Sous-comité des bibliothèques et le Centre de perfectionnement de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour donner suite aux attentes exprimées par les professionnels, d'abord lors de la journée de réflexion, puis sur une base continue lors de l'évaluation des différentes sessions. Conçu spécifiquement à leur intention, ce programme offre aux participants une formation adaptée à leurs besoins en privilégiant l'apprentissage fondé sur une combinaison de théories et d'activités dont le contenu reflète des situations réelles du milieu des bibliothèques universitaires.

Description du programme

Le programme se décline en sept blocs distincts :

- Réflexions personnelles sur mes pratiques de leadership
- Devenir gestionnaire : enjeux et défis relationnels
- La gestion de projets dans le contexte des bibliothèques universitaires
- Relever les défis du changement
- Prévenir et résoudre les conflits via le coaching
- Obtenir de meilleurs résultats avec son équipe
- Tendances et pratiques actuelles en gestion des ressources humaines.

De novembre 2005 à avril 2008, chaque bloc a été répété de deux à quatre fois, en réponse aux besoins des participants tels qu'exprimés lors d'un sondage qui leur est acheminé deux fois par année. En tout, 293 professionnels ont participé aux divers blocs offerts au cours de cette même période. Et depuis, un certain nombre d'entre eux ont eu « la piqure de la gestion » et se sont vu confier des responsabilités de gestion dans les bibliothèques universitaires du Québec.

Raisons du succès

Comment expliquer un tel succès? Et en quoi ce programme est-il original? Outre le fait que le programme émane des réflexions des futurs bénéficiaires, une combinaison de plusieurs facteurs explique cette réussite qui ne se dément pas.

D'abord, une programmation adaptée à la réalité du milieu. Ce sont les directeurs des bibliothèques qui initient et définissent la programmation. Ils rencontrent les professeurs de l'ESG pour préciser les besoins, expliquer le contexte, apporter des exemples concrets de situations liées aux thèmes de chacun des blocs. Ensemble, ils définissent la durée de chaque bloc et le déroulement de ceux-ci. Le contenu des sessions est fortement lié aux réalités des bibliothèques universitaires québécoises et répond à leurs besoins spécifiques.

L'appui constant des directeurs de bibliothèques au programme. À chaque session, un des directeurs de bibliothèque vient accueillir les participants pour exposer les objectifs de la session, présenter le professeur et inviter les participants à évaluer la session. Une telle démarche démontre l'importance que les directeurs accordent au programme de formation et le sérieux qu'ils manifestent à donner suite aux commentaires des participants. De plus, les directeurs encouragent, chacun dans leur établissement, la participation aux ateliers.

La taille des ateliers. Le nombre de participants à chaque session est limité à un maximum de 15, ce qui permet, d'une part, une plus grande dynamique entre le formateur et les participants et, d'autre part, un meilleur échange d'expériences, de points de vue, de questionnements entre les participants eux-mêmes. On peut ainsi parler de formation personnalisée.

La flexibilité du programme. Les blocs peuvent être abordés dans n'importe quel ordre, permettant aux professionnels d'assister à l'un ou l'autre, en fonction de leur intérêt du moment et de leur disponibilité. Tout bloc peut être repris à

une date ultérieure sans que la qualité et les retombées de la formation en souffrent pour autant.

Le calendrier des ateliers. Les sessions sont offertes durant les heures de travail, à des moments de l'année universitaire où les professionnels peuvent plus facilement se libérer de leur charge de travail (novembre/décembre et avril/mai). Pas de cours de soir ou de fin de semaine qui s'ajoutent à un horaire de travail et à une vie personnelle bien remplis. Il n'est pas nécessaire de prendre des jours de congé pour ce perfectionnement, ni pour les autres sessions de formation organisées par le Sous-comité des bibliothèques, d'ailleurs.

Homogénéité du milieu et diversification des expériences. Les participants proviennent d'un même milieu, celui des bibliothèques universitaires québécoises, mais d'établissements différents qui ont des philosophies de gestion et des pratiques variées, ce qui enrichit les échanges.

Évaluation détaillée et systématique des sessions. Les participants doivent évaluer chaque session en répondant à un questionnaire détaillé élaboré par l'ESG, ce qui permet d'ajuster au fur et à mesure le tir et de répondre adéquatement aux besoins manifestés, ou encore d'élaborer de nouveaux ateliers sur des thèmes soulevés par un nombre suffisant de participants.

Disponibilité du programme en français et en anglais, ainsi qu'en région. Lorsque le nombre de participants le justifie, les blocs sont offerts en anglais ou dans les régions à l'extérieur de Montréal.

Reconnaissance des compétences acquises. Bien que non créditées, l'attestation de participation aux sessions devient un point positif que le professionnel peut faire valoir dans son curriculum vitae et qui est certes considéré dans le milieu des bibliothèques universitaires québécoises. Le programme, de calibre universitaire, est reconnu pour sa qualité.

La « gratuité du programme ». Le coût des sessions et des frais afférents (transport, logement, repas) sont entièrement assumés soit par les bibliothèques elles-mêmes, soit par le budget de perfectionnement de l'université. Les participants n'ont pas à défrayer les frais de scolarité de leur poche ni à attendre un remboursement, la CREPUQ facturant directement leur bibliothèque d'attache.

La rentabilité du programme. Pour les universités, le programme est rentable tant sur le plan économique que sur le plan du perfectionnement de son personnel. Compte tenu que les sessions sont offertes à un coût moindre que celui du marché pour ce type de formation et grâce à une économie d'échelle, le coût global pour les divers établissements est raisonnable et envisageable. Sur le plan des résultats obtenus, puisque les participants proviennent d'un milieu homogène et que le contenu des sessions est adapté à leurs besoins, les bénéfices sont immédiats et répondent aux attentes des établissements.

L'exclusivité du programme. Enfin, le programme ne fait concurrence à aucun autre. Aucune des grandes écoles de bibliothéconomie ou de gestion n'offre un programme similaire, de nature aussi spécifique.

L'évaluation dit tout

Les évaluations faites par les participants confirment le succès du programme. Une très grande majorité le recommande à leurs collègues. L'évaluation globale en ce qui a trait aux objectifs, à la méthodologie et au contenu se situe inmanquablement entre « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » (cet aspect est évalué autour de 3,6/4). Il en va de même pour l'apprentissage et le transfert des connaissances : la plupart des participants trouvent le contenu immédiatement utile à leur travail (en moyenne, les participants accordent une cote de 3,5/4 à ce critère), ne serait-ce que parce qu'il leur permet d'améliorer tant leur compréhension des décisions prises dans leur établissement que leurs relations professionnelles avec leurs collègues comme avec ceux de qui ils relèvent. Parmi les commentaires écrits des participants, plusieurs reviennent et sont révélateurs de l'intérêt et de la popularité du programme. À titre d'exemples, citons :

- Permet de démystifier la gestion
- Inspirant
- Pratique
- Motivant
- Ouvre l'esprit
- Permet un retour sur soi, une prise de conscience personnelle de ses forces et faiblesses
- La taille des groupes permet un apprentissage

personnalisé

- On nous propose de nouveaux outils
- Très utile, exemples concrets
- Pertinent, applicable

Enfin, la diversité des origines et des expériences des participants, en provenance de l'ensemble des établissements universitaires québécois, enrichit la valeur du programme et renforce l'intérêt d'y participer. Plus d'une carrière en gestion a vu le jour! Le retour sur l'investissement en temps et en argent est chose réalisée.

Concluons en affirmant que l'étroite collaboration entre les directeurs des bibliothèques et le personnel de l'ESG est au cœur de ce grand succès. Le personnel de l'ESG se dit également satisfait du programme; les professeurs témoignent de la curiosité intellectuelle et de la soif de comprendre des participants. De leur côté, ils en ressortent avec une meilleure compréhension de la complexité de l'univers des bibliothèques universitaires. Tous en sortent gagnants.

Retraitée et ex-directrice générale du Service des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Chargé de recherche principal à la Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises (CREPUQ)



5644, rue Hochelaga
Montréal (Québec), H1N 3L7

Tél. 514-256-0050, Téléc. 514-256-1650

Courriel : info@transportslacombe.com

*Nous sommes les spécialistes du déménagement de bibliothèques,
d'archives et de centres de documentation au Québec, depuis 1974 :*

*Bibliothèque Nationale
Cégep du Vieux-Montréal
Hautes études commerciales (HÉC)
École de technologie supérieure (ÉTS)
Archives nationales du Québec*

*Planification, Codification, Démontage,
Emballage, Déballage,
Déménagement, Installation, ...*

*Avant de choisir
Appeler nous...*

L'édition du futur est à nos portes



Vincent Audette-Chapdelaine
vincentac@mitoyen.net

Des services d'impression à la demande font peu à peu leur apparition dans les bibliothèques universitaires, comme à l'Université McGill qui a acquis un appareil appelé Espresso Book Machine.

The Future of Publishing at our Door Services offering printing on demand are gradually appearing in academic libraries, for example at McGill University where a machine called the Espresso Book Machine was acquired.

Un jour, Jason Epstein a présenté une machine d'une demitonne et s'est exclamé : « *Ceux qui l'auront vue en action saisiront l'essence même de l'édition du futur!* »

Cette scène ne s'est pas passée au XV^e siècle autour d'une presse de Gutenberg. Il s'agit plutôt d'une démonstration tenue le 10 février dernier à l'occasion de la conférence *O'Reilly Tools of Change for Publishing* (TOC 2009). Chaque année, cet événement prestigieux attire à New York des centaines d'éditeurs, de bibliothécaires, de libraires et d'entrepreneurs partageant tous le même défi : garder leur pertinence en tant que spécialistes de l'imprimé dans une économie et une culture qui, chaque année, devient de plus en plus numérique.

Et ce n'est pas un hasard si l'hôte de cet événement s'appelle Tim O'Reilly. Connu du public en tant qu'observateur de l'évolution du Web et défenseur du mouvement *Open Source*, il est lui-même éditeur depuis 1973. Sa collection d'ouvrages d'informatique – souvent appelés « *animal books* » en raison de leurs couvertures illustrées d'estampes d'animaux – constitue une référence pour les informaticiens. *O'Reilly Media* ne se définit pourtant pas comme une maison d'édition. L'entreprise s'est donné le mandat de contribuer, autant par la publication d'ouvrages que par l'organisation de conférences, à « la diffusion de la connaissance des innovateurs ». Il était donc tout naturel que Jason Epstein, cofondateur de l'entreprise *On Demand Books*, y trouve une tribune.

La machine qu'Epstein a présentée aux participants de TOC 2009 était la deuxième mouture d'un appareil qui avait déjà beaucoup attiré l'attention. Il s'agit de l'*Espresso Book Machine* (EBM), une véritable presse en miniature qui rend possible le

développement de services d'impression de livres à la demande. Le premier prototype, en 2007, a été nommé invention de l'année 2007 par le magazine *Time*.

Non seulement cette machine permet-elle de fabriquer un livre, reliure et découpage compris, mais elle le fait en quelques minutes, à faible coût, avec une grande qualité d'impression et sans intervention humaine. Quelques clics et deux fichiers PDF suffisent à lancer l'opération. On dit que le livre ainsi produit ressemble à s'y méprendre à l'exemplaire original.

L'appareil, qui ressemble à un énorme photocopieur, n'entrerait probablement pas dans votre salon, mais pourrait certainement trouver sa place dans votre bibliothèque, à la condition que votre budget le permette.

À plus de 100 000 \$ pièce, ces appareils coûtent cher. Le PDG de l'entreprise croit toutefois qu'avec la demande, une production de masse pourra éventuellement en réduire les coûts à ceux d'un grand photocopieur de bureau. Dans une entrevue accordée en 2007 au blogue *Future Perfect Publishing*, il estime qu'un jour l'impression à la demande deviendra un service courant, disponible autant dans les librairies et les bibliothèques que dans les hôtels, les supermarchés, les bureaux de postes et même sur les bateaux de croisière. L'appareil occuperait ainsi la fonction de « guichet automatique de livres », surnom que lui a attribué le magazine *Time*.

Nous n'en sommes toutefois pas encore là. Jusqu'à présent, une quinzaine d'EBM ont trouvé preneurs, et ce, à l'échelle mondiale. Ces clients sont de grandes bibliothèques et librairies universitaires, ou encore des entreprises voulant offrir des services d'impression à la demande à des individus cherchant un moyen de s'autopublier à bas prix.

Pendant ce temps, à Montréal...

Fait notable, une de ces quinze machines se trouve à Montréal. En effet, selon *On Demand Books*, l'Université McGill aurait fait l'acquisition d'un appareil dont la livraison serait prévue pour le printemps.

Au moment où nous l'avons contactée, la direction des services technologiques de la bibliothèque de l'Université McGill se disait en période de planification stratégique. La direction s'est abstenue de commenter la nature des services d'impression à la demande qu'elle prévoit développer.

Pour leur part, les bibliothèques de l'Université de Montréal, de l'UQAM, de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke nous ont indiqué qu'elles ne planifiaient pas faire, à court terme, une telle acquisition ou mettre en place un service d'impression à la demande.

Rappelons qu'à l'occasion du Congrès annuel de l'IFLA qui s'est déroulé à Québec à l'été 2008, l'Université McGill avait annoncé qu'elle entreprenait un vaste programme de

numérisation et de mise en ligne des quelques 300 000 titres de sa collection de livres rares. On apprend à cette occasion que l'université avait conclu une entente avec les entreprises américaines Kirtas Technologies et Ristech afin d'obtenir un numériseur robotique *Kirtas APT BookScan 2400RA*. Grâce à cet appareil permettant de numériser jusqu'à 2 400 pages à l'heure, l'importante collection de livres rares de McGill pourra se retrouver en ligne en un temps record.

Il suffit d'observer les autres bibliothèques ayant fait l'acquisition de l'EBM pour réaliser l'étendue des possibilités de cette machine en milieu universitaire. La bibliothèque des sciences Shapiro de l'Université du Michigan a été la première du monde universitaire à acquérir l'EBM et à y développer des services. Ayant également été une des premières à s'associer à Google pour la numérisation de ses collections, elle dispose d'un imposant catalogue de deux millions de livres numérisés. En plus de ces ressources, elle peut puiser parmi les nombreux titres disponibles sur le Web en vertu de l'*Open Content Alliance* afin d'imprimer sur demande des titres pour des besoins d'enseignement et de recherche.

Ainsi, non seulement la machine permet-elle de faire circuler des livres rares et abîmés qui figurent déjà dans la collection de la bibliothèque, elle permet également d'obtenir rapidement et à faible coût, lorsque le droit d'auteur le permet, des ouvrages existant ailleurs dans le monde : dans une université ayant elle-même entrepris un plan de numérisation et de partage de ses ressources, par exemple. En entrevue au journal de son université, le doyen des bibliothèques de l'Université du Michigan, Paul Courant, observe ainsi qu'en tant que bibliothèque, « nous avançons au-delà des limites de l'espace physique. »

À l'Université d'Alberta, c'est plutôt la librairie qui a hérité de l'EBM et qui a entrepris de développer des ententes avec des éditeurs. Les libraires obtiennent des exemplaires PDF et versent des redevances en fonction du nombre d'impressions effectuées. Fini les délais, les frais de livraison et les copies non vendues! Fini également l'époque où l'on pouvait concevoir un ouvrage en ayant l'assurance que chaque exemplaire en circulation serait identique. Avec le système développé à la librairie de l'Université d'Alberta, les livres sont souvent décomposés, achetés par chapitres selon les objectifs d'un professeur, et parfois enrichis de contenus provenant d'autres sources.

Après la musique et les films, assisterons-nous à l'émergence d'une culture d'« échantillonnage » ou de « remixage » des livres? La disponibilité d'appareils comme l'EBM stimulera-t-elle le téléchargement illégal d'ouvrages numérisés? On peut également se demander si ces appareils d'impression à la demande trouveront leur public, alors qu'on s'attend à ce que les livres électroniques fassent un tabac avec des appareils mobiles qui promettent une lecture aussi aisée que le papier.

Chose certaine, l'industrie du livre n'est pas au bout de ses questionnements. Soyons assurés que *Tools of Change for Publishing* demeurera un événement couru pendant de nombreuses années.

Finissant de la maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI et éditeur du site web www.mur.mitoyen.net

Services Web 2.0 et bibliothèques canadiennes



Daniel Boivin
boivind@oclc.org

Description des services Web 2.0 les plus courants en bibliothèques et des raisons de leur déploiement, en prenant appui sur un récent sondage.

Web 2.0 Services in Canadian Libraries Description of Web 2.0 services available currently in libraries and why they were introduced, based on the findings of a recent survey.

Les technologies dites Web 2.0, de même que leur implantation en milieu documentaire, sont en constante évolution. Voici certaines constatations faites par notre organisation au cours des deux dernières années.

C'est à l'automne 2007 qu'OCLC publiait une analyse de marché qui allait s'avérer très utile. Intitulée *Sharing, Privacy and Trust in our Networked World*, cette étude visait à identifier à quel point les technologies Web 2.0 étaient employées et leurs impacts sur la sécurité et l'utilisation des informations personnelles. Dans ce document, un parallèle était aussi fait entre la perception des usagers et celles des spécialistes de l'information.

Mais puisque ma tâche consistait à fournir un aperçu général des services Web 2.0 intégrés dans les bibliothèques canadiennes, j'ai cru bon faire ma propre étude de marché. Avec l'aide d'une collègue, j'ai élaboré un bref questionnaire qui fut envoyé, au printemps 2008, à tous les directeurs de l'ABRC (Association des bibliothèques de recherche du Canada) et de la CBUC (Conseil des bibliothèques urbaines du Canada).

Web 2.0

Qu'est-ce que le Web 2.0? Ce terme est souvent utilisé pour décrire la transition de collections de sites plutôt statiques vers une plateforme informatique de réseau présentant des applications Web aux usagers. Ultimement, les services Web 2.0 pourraient remplacer plusieurs, voire l'ensemble des applications informatiques installées sur les postes de travail tels que nous les connaissons maintenant.

Sur le site de O'Reilly Media, on peut trouver sous la rubrique *Web 2.0 : Compact Definition?*, une définition plus formelle des technologies Web 2.0 : « Les applications Web 2.0 sont celles qui tirent le maximum des avantages intrinsèques de la plate-forme comme ensemble de dispositifs connectés : la fourniture des logiciels comme services constamment mis à jour, utilisant et recyclant des données de diverses sources, incluant les données d'utilisateurs individuels, tout en fournissant ses propres données et services dans un format permettant leur recyclage par d'autres, créant des effets de réseau par le biais d'une architecture participative ».

Et David Talis d'ajouter dans *Internet Alchemy Blog*: « Le Web 2.0 est une attitude, pas une technologie. Il permet et encourage la participation par le biais d'applications et de services ouverts. Par ouvert, je veux dire ouvert techniquement avec les API appropriés mais aussi, plus important, ouvert socialement, avec les droits d'utiliser le contenu dans de nouveaux contextes ».

Évidemment, si une bibliothèque veut déployer certaines de ces technologies localement, elle doit d'abord avoir elle-même une présence sur le Web. Selon le *Directory of Libraries in Canada*, il y aurait au pays 4 077 bibliothèques possédant une adresse URL sur les 7 000 répertoriées, qui n'incluent d'ailleurs pas le milieu scolaire. Donc, moins de trois bibliothèques sur cinq auraient une présence sur le Web.

Parmi celles-ci, les technologies Web 2.0 sont les suivantes : fils RSS (apparentés à ce qu'on appelait auparavant « diffusion sélective d'information »), wikis, blogues, options de personnalisation comme « Mon profil » ou « Mes favoris », fichiers MP3 pouvant être « empruntés », messageries instantanées, clavardage, référence virtuelle et, évidemment, sites de socialisation comme MySpace ou Facebook, et sites de médias sociaux comme YouTube ou Flickr.

D'autres outils entrent dans cette catégorie, tels le « taggage » et le partage de critiques, mais les outils énumérés précédemment sont les plus couramment employés.

Des 65 bibliothèques que nous avons contactées, 28 nous ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de 43 %. Le tableau illustre la proportion des réponses obtenues pour l'utilisation des technologies Web 2.0 en place dans les bibliothèques canadiennes.

Les technologies les plus courantes sont les plus simples au point de vue technologique et les plus rapprochées de nos connaissances du milieu. Prenons, par exemple, les fils RSS. Dans bien des cas, il s'agit d'une version améliorée des profils de dissémination sélective d'information (DSI). La référence virtuelle constitue un autre exemple où nous pouvons facilement transposer notre expertise professionnelle vers le Web. Mais plus nous examinons la liste des outils utilisés, plus nous constatons qu'un nouvel outil tel que la messagerie instantanée (IM) s'est peu répandu, malgré son potentiel auprès des jeunes clientèles.

D'autres approches Web 2.0

Les répondants au sondage semblent aussi avoir recours à d'autres approches Web 2.0, comme un programme d'inscription et de dépôt de projets en ligne et des sites de partage de points de vue, utilisés par plus de 100 clubs de livre en ligne.

Nous avons aussi posé une question plus précise, en ciblant les réseaux et les médias sociaux les plus couramment consultés.

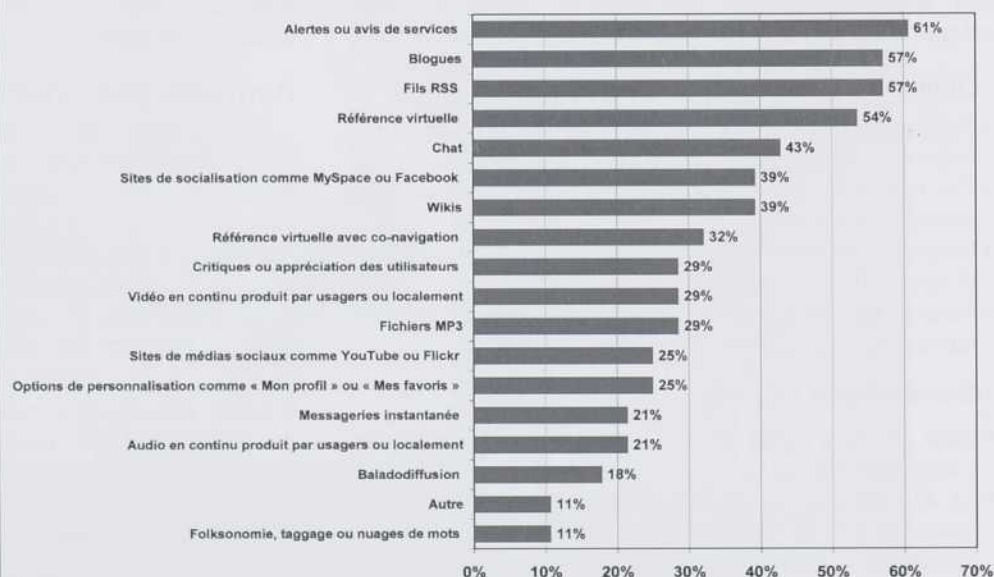
Quelques répondants nous ont aussi rapporté utiliser les technologies blogspot.com, Flickr, Google/Yahoo Video et Upcoming.

Comme vous pouvez le constater, Facebook est de loin l'outil le plus couramment employé (12 bibliothèques sur 28), suivi de YouTube et de del.icio.us. En les parcourant, on peut souligner certaines initiatives de qualité :

1) YouTube

- Burlington Public Library (<http://www.youtube.com/watch?v=-wuq6Y6N8SE>)

Technologies Web 2.0 déployées dans les bibliothèques (n=28)



- London Public Library (<http://www.youtube.com/watch?v=RWFkb7uKljo>)
- Malaspina University College Library (<http://www.youtube.com/watch?v=evRxZzcqvwl>)

2) Facebook

- Waterloo Public Library (<http://www.facebook.com/pages/Waterloo-ON/Waterloo-Public-Library-Canada-Strategic-Plan-2008-2010/9826114079?ref=s>)
- WorldCat.org (<http://www.facebook.com/s.php?q=worldcat&init=q>)

3) MySpace

Plusieurs bibliothèques publiques comme celles de Vancouver, Niagara Falls, Niagara-on-the-Lake, Penticton et London utilisent MySpace pour promouvoir leurs activités et fournir un lien vers leur catalogue.

4) Second Life

La bibliothèque de l'Université McMaster est l'une des rares à offrir un service de référence virtuelle sur Second Life (<http://world.secondlife.com/place/3507cbb8-0bc5-3f56-21f4-38776dac3c0d>).

5) Flickr

- Edmonton Public Library Puppet Shows (<http://www.flickr.com/photos/54212190@N00/>)
- Vancouver Public Library (<http://www.flickr.com/groups/vancouverpubliclibrary/>).

Les motifs les plus invoqués pour utiliser les technologies Web 2.0 peuvent être classés en cinq catégories :

- Possibilité de rejoindre les usagers là où ils se trouvent;
- Impact pédagogique des blogues et wikis;
- Possibilité de rejoindre un marché plus étendu;
- Marketing et amélioration des communications;
- Expérimentation.

Pour l'ensemble des répondants, les résultats obtenus semblent davantage positifs que négatifs. Voici d'ailleurs quelques commentaires émis lors du sondage :

Commentaires positifs

- L'engagement plus grand d'une génération jeune, qui a beaucoup d'options pour accéder à l'information.
- Ces initiatives ont encouragé une pensée novatrice et de nouvelles approches.
- Le groupe de Facebook pour notre festival de lecture 2008 (à travers la ville) avait plus de 550 membres.
- Nous avons maintenant des points de services supplémentaires pour notre service de référence virtuelle.

Commentaires négatifs

- Perte de temps potentielle. Toutes ces technologies ne s'avéreront pas utiles.
- Le défi habituel de gérer les changements au sein d'une main d'œuvre de la génération des boomers. Les défis que représente l'intégration de nouvelles approches avec d'anciennes « technologies » comme le catalogue en ligne et les courriels.

- Certaines applications ne sont pas particulièrement utiles. Certaines peuvent prendre du temps.

Données nord-américaines

Jusqu'à quel point les bibliothèques agissent-elles au sein de ces nouveaux environnements sociaux? Voici quelques données nord-américaines.

En septembre 2007, MySpace répertoriait 195 sites avec l'expression « book clubs ». Au 12 février 2008, on en comptait 383. Une recherche sur YouTube le 24 avril 2008 démontrait qu'il y avait environ 49 200 résultats pour une recherche avec le mot « library » et 2 440 avec le mot « librarian ».

Pour sa part, Second Life affichait plus de 5 000 entrées avec l'expression de recherche « Canadian libraries ». Toujours en septembre 2007, Technorati, qui répertorie les blogues, en comptait plus de 10 000 sur les bibliothèques ou les bibliothécaires.

Voyons maintenant d'autres données provenant d'un sondage de la société Youthography, fait en octobre 2007 auprès de 1 800 individus de 9 à 34 ans :

- 77 % des répondants canadiens utilisent les sites de socialisation (en moyenne 2,3 sites par personne);
- 78 % des canadiens de 9 à 34 ans sont membres de Facebook et 36 %, membres de MySpace;
- le nombre de membres de Facebook au Canada excède sept millions, le pourcentage le plus élevé se trouvant parmi les 18 à 34 ans;
- 23 % des personnes interrogées ne sont pas membres d'un réseau social;
- quelque 30 minutes par jour sont consacrées, en moyenne, à l'utilisation d'un service de réseau/média social, ce qui est davantage que n'importe quelle autre activité à l'exception de la navigation sur des sites Web.

Sans contredit, ces sites sont utilisés. Plusieurs organisations occupent l'espace de diverses façons et veulent se faire connaître. Pourquoi pas nos bibliothèques?

Pourquoi pas nous?

Vous l'aurez deviné, je suis un partisan des nouvelles technologies dans notre milieu. Il faut, à l'occasion, savoir prendre des risques. Notre milieu est de plus en plus éclaté, en compétition avec d'autres milieux pour le partage des ressources et des clientèles. Il faut continuer sans cesse d'innover et d'améliorer nos services.

Et comme dans le monde des affaires, ce sont souvent les gens qui prennent des risques qui réussissent le mieux. Avec le Web 2.0, les bibliothèques peuvent lancer des ballons d'essais, sans devoir investir des sommes énormes. Dans bien des cas, tout ce que vous pourriez perdre, c'est un peu de votre temps. L'investissement en vaut la chandelle!

Directeur, OCLC Canada

REGARD

Gestion complète
pour **TOUS** les centres
de documentation et
les bibliothèques

Bientôt, catalogage

MARC 21



- Recherche Web et réservations en ligne
- Envois de courriels (avis de retard, lettres, etc.)
- Gestion de succursales pour les bibliothèques publiques
- Module d'accès public au catalogue
- Recherche Z39.50
- Thésaurus et fichier d'autorité
- Accès direct à différents types de ressources (URL, texte, image et autres)
- Compatible au standard MARC
- Flexibilité des structures de données
- Personnalisation de l'affichage des données
- Acquisitions et périodiques

Distributeur autorisé
pour les municipalités



info@m2e.qc.ca
www.m2e.qc.ca
514 251-3718



info@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca
514 251-3730



Louise Marcotte
louise.marcotte@sdm.qc.ca

Repère

Le travail et les défis d'une équipe d'indexation

Regard sur les tâches accomplies par les professionnels de Repère, sur les différentes étapes du traitement des périodiques ainsi que sur les défis propres à la production d'un index multidisciplinaire s'adressant à un public diversifié.

Repère : the Work and Challenges of an Indexation Team Overview of the tasks performed by the professionals behind Repère, the different steps in processing periodicals as well as the challenges characteristic of producing a multidisciplinary index for a diverse public.

L'index de périodiques Repère fête cette année ses vingt-cinq ans d'existence. Créé en 1984 à la suite de la fusion des index québécois RADAR et Périodex, l'index est le fruit d'une collaboration entre Services documentaires multimédia (SDM) et Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ). La réalisation de la base est assurée par SDM et le choix des périodiques ainsi que le financement sont assumés conjointement avec BANQ.

Au fil des ans, Repère a connu plusieurs formats de diffusion : d'un index imprimé au départ, il a ensuite été offert sur microfiches, par accès télématique, sur CD-ROM et finalement sur Internet. Bien que l'index imprimé soit toujours publié, la consultation sur Internet est devenue l'accès privilégié au contenu de la base.

Le vocabulaire libre utilisé pour l'indexation des articles est délaissé à partir de 1987 avec la création du fichier d'autorité Factual, qui contient la liste contrôlée des descripteurs, c'est-à-dire des sujets, lieux géographiques, noms de per-

sonnes et de collectivités. La structure de la liste des descripteurs correspondant aux sujets et aux lieux géographiques est fortement inspirée du Répertoire des vedettes-matière de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le fichier d'autorité est constamment mis à jour afin de refléter le plus adéquatement possible le langage courant et les nouvelles réalités.

En 1993, après la conclusion d'ententes avec des éditeurs de revues québécoises, Repère s'est enrichi d'articles en texte intégral. En 1997, les adresses Internet des articles disponibles sur le Web ont également été incluses dans les références bibliographiques.

**63 % des articles indexés
sont du Québec**

En 2006, l'adoption d'un nouveau logiciel de gestion pour la base de données (Horizon v.7.3) et la diffusion de celle-ci sur le Web a entraîné la conversion des notices au format MARC et la modification de la chaîne de traitement.

Deux ententes, entre Érudit et Cairn, ont permis d'inclure le résumé des articles présents dans ces publications et d'offrir aux usagers de Repère un lien vers le texte intégral des articles.

Profil de la base de données

Les articles indexés dans Repère proviennent de plus de 600 périodiques parus depuis 1980. Près de 250 périodiques sont dépouillés et la base s'enrichit an-

nuellement d'environ 19 000 articles. Les périodiques traités s'adressent à des publics variés : étudiants, professionnels, universitaires et grand public.

Le choix des périodiques indexés vise un juste équilibre des disciplines et est déterminé par un ou plusieurs des critères suivants : valeur documentaire, intérêt manifesté par nos utilisateurs qui ont l'occasion de s'exprimer à ce sujet lors de consultations triennales, stabilité et notoriété, intérêt national.

Les titres québécois occupent la plus grande part des revues indexées, soit 63 %, les autres titres provenant principalement de France. Notons cependant que les articles québécois représentent 43 % du total des articles indexés. Un plus grand nombre de mensuels et d'hebdomadaires parmi les périodiques d'origine française explique ce déséquilibre.

Chaîne de traitement

Le tableau 1 présente les différentes étapes de la chaîne de traitement des périodiques. La division des tâches entre les professionnels et le personnel de soutien est indiquée.

L'ensemble des revues indexées fait l'objet d'une répartition entre les professionnels, en fonction de leur formation universitaire, de leurs connaissances et de leurs intérêts personnels. Les périodiques d'un même domaine sont généralement attribués en « bloc » à un indexeur. Cela facilite la compréhension des articles et l'appropriation du vocabulaire propre à un domaine particulier. Certains titres sont dépouillés intégralement, tels les périodiques universitaires. Certains critères, le principal étant la longueur,

restreignent la sélection des articles dans d'autres revues.

Les indexeurs doivent juger si le traitement en dossier, c'est-à-dire dans une seule notice, d'un ensemble d'articles parus dans un numéro particulier et partageant un même thème, constitue la meilleure façon de rendre accessible un tel groupe d'articles. Le contenu et la présentation de ces dossiers varient d'une revue à l'autre, ainsi que le développement des thèmes abordés. Le degré de spécificité du thème, le niveau de spécialité de la revue, l'unité ou la dispersion des sujets, la longueur des articles et leur contenu informatif sont des éléments qui guident la décision du traitement en dossier. Par

exemple, pour l'année 2007, quelque 8 % des articles ont été traités en dossier.

La sélection des articles terminée, les données bibliographiques sont ensuite saisies. Si les données relatives au texte intégral sont disponibles, elles sont ajoutées dans la base de données. Les notices en traitement sont transférées quotidiennement vers la base de diffusion et deviennent accessibles pour les utilisateurs dès cette étape.

Indexation des articles

Des règles de priorité de traitement ont été établies afin que les périodiques soient traités selon les besoins des utilisateurs de la base et dans un délai raisonnable après leur parution. Ainsi, les revues les plus populaires, selon les résultats des consultations menées périodiquement auprès des usagers, sont traitées de façon prioritaire. La périodi-

cité ou la nature des revues constituent d'autres critères déterminants. Une plus grande priorité est accordée aux revues d'actualité (*L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Actualité*), pour la plupart hebdomadaires, et aux mensuels en général, avec une attention plus particulière aux titres en informatique (*SVM*, *L'Ordinateur individuel*) ainsi qu'aux revues de vulgarisation scientifique (*Science & vie*, *Québec science*).

Ayant sélectionné les articles à traiter, les indexeurs procèdent d'abord à la relecture des données bibliographiques déjà saisies : auteur(s), titre, référence bibliographique. Ils s'assurent également que le contenu des zones soit conforme aux règles du format MARC adoptées dans Repère. Après avoir pris connaissance des articles, ils évaluent si le titre de l'article représente adéquatement son contenu. Si ce n'est pas le cas, ils peuvent

l'enrichir par des mots significatifs ajoutés entre crochets carrés ou rédiger un résumé de nature signalétique. En 2007, 83 % des articles traités comportaient un résumé.

Les indexeurs procèdent ensuite à l'extraction des concepts principaux qu'ils traduisent par des descripteurs. Le premier outil de référence réside dans le fichier d'autorité Factual contenant l'ensemble des termes acceptés et rejetés. Si la recherche dans Factual ne donne pas des résultats satisfaisants, ils consultent alors le Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval. Ils effectuent également des recherches dans d'autres outils de référence, la plupart de nature électronique tels des dictionnaires, catalogues en ligne et thésaurus, afin de bien cerner les concepts ou de choisir la forme des descripteurs.

Le traitement en dossier entraîne parfois une perte de spécificité de l'indexation de chacun des articles individuels. Ce type de traitement, assez fréquent dans les revues populaires, demeure un compromis

repère

Chaîne de traitement des périodiques indexés dans Repère

Étapes du traitement	Tâches accomplies par les professionnels	Tâches accomplies par le personnel de soutien	Statut des articles dans la la base
1. Réception des périodiques et gestion des abonnements		•	
2. Sélection des articles à indexer	•		
3. Saisie des articles *		•	article en traitement
4. Traitement du texte intégral		•	
5. Indexation (résumé, descripteurs)* Relecture	•		article en traitement
6. Gestion du vocabulaire *	•		
7. Relecture Validation finale des autorités et des articles *	•		article terminé

* Le contrôle de la qualité, grâce à des vérifications automatiques et semi-automatiques, est effectué au cours de ces étapes.

acceptable car cela permet de respecter l'unité de l'ensemble telle que voulue par les éditeurs et de signaler aux utilisateurs un groupe d'articles explorant diverses facettes d'un même thème. Des articles courts, qui ne seraient peut-être pas retenus pour une indexation individuelle, sont ainsi signalés grâce au traitement en dossier. De plus, le dépouillement de chacun des titres des articles individuels, fréquemment enrichis par les indexeurs, compense partiellement une indexation moins spécifique en apportant une information sur le contenu de chacun des articles. Chacun des mots significatifs des titres devient également une clé d'accès.

Gestion du vocabulaire

La création de nouveaux descripteurs et la modification de ceux qui existent déjà sont effectuées par chacun des indexeurs en fonction, le plus souvent, de leurs domaines de spécialité. Les nouveaux descripteurs ou les modifications apportées sont validés par la coordonnatrice et soumis à l'ensemble des indexeurs. La gestion du vocabulaire est un processus constant. Des notes d'application sont ajoutées au fichier d'autorité après discussion. Il arrive fréquemment que des remises en question de termes surviennent et que des modifications rétrospectives soient effectuées.

Contrôle de la qualité

L'adoption d'un nouveau logiciel a permis le développement de divers mécanismes de contrôle du contenu des différentes zones de la base. Des vérifications automatiques et semi-automatiques interviennent au cours des différentes étapes de la production, ce qui améliore et facilite le contrôle de la qualité. Ces mécanismes permettent, par exemple, de signaler la présence de zones non autorisées, l'absence de zones obligatoires ou la présence d'espaces inutiles. La possibilité de consulter directement les différents index (auteur, sujet, titre) a contribué à assurer un meilleur contrôle des autorités en éliminant les fautes de frappe et les quasi-doublons.

Chaque indexeur fait également une lecture finale des articles à l'aide d'un correcteur orthographique. La vali-

dation finale des articles intervient lorsque toutes les étapes de la chaîne sont terminées.

Défis de l'indexation

La grande variété du contenu des articles, le degré de spécialisation des périodiques recensés, la variété des besoins des utilisateurs et les limites du système informatique ont des conséquences sur le travail des professionnels. Ils doivent s'approprier le vocabulaire de nombreux domaines, être au courant des divers sujets d'actualité et faire preuve d'une grande souplesse intellectuelle afin de pouvoir passer d'un domaine à l'autre, et d'un périodique pour le grand public à un autre très spécialisé.

Le problème de la cohérence entre les indexeurs constitue un défi quotidien. Les professionnels doivent s'assurer que le traitement des articles portant sur les mêmes sujets soit similaire. La distribution et la consultation de listes de descripteurs ainsi que les discussions entre collègues permettent de déterminer et de valider les meilleurs descripteurs pour un concept ou une réalité précise.

L'ÉQUIPE DE REPÈRE

Sept bibliothécaires, dont une coordonnatrice, composent l'équipe d'indexeurs. S'ajoutent une préposée à la saisie initiale des données, une technicienne en bureautique chargée du traitement du texte intégral des articles, et une technicienne en documentation (à raison d'un jour semaine) responsable de la gestion des abonnements aux revues.

L'ajout d'un plus grand nombre de revues en texte intégral demeure l'une des priorités du développement de Repère. Cette tâche n'est pas aisée, puisque la conclusion d'ententes individuelles avec les éditeurs exige de longues démarches, souvent infructueuses. La signature d'ententes récentes a cependant permis d'augmenter le nombre de revues en texte intégral.

Les efforts dans ce domaine devront donc se poursuivre.

Remerciements

Je voudrais remercier mes collègues Ginette Chandonnet, Lyne Des Ruisseaux, Nicole Gilbert, Esther Guérard et Marthe Veillet pour leurs conseils concernant la rédaction de cet article.

Coordonnatrice de Repère

Premier congrès des milieux documentaires du Québec

Investir le monde numérique

11 - 14 novembre 2009



Palais des Congrès de Montréal

Grand partenaire

Bibliothèque et Archives nationales

Québec





Le monde du livre au bout des doigts

L'outil de recherche
et de gestion de
l'information le plus
complet pour les
professionnels du livre.



Memento, ce sont aussi les paniers collaboratifs pour faciliter les échanges entre les bibliothécaires et les libraires.

Et une offre de service pour alimenter les systèmes de gestion, les cybercatalogues et les OPAC.

B T L F

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA
BANQUE DE TITRES DE LANGUE FRANÇAISE

www.btlf.qc.ca

www.mementolivres.com



par Olivier Le Deuff
oledeuff@gmail.com

Le moment cybernétique. La constitution de la notion d'information, par Mathieu Triclot, Paris, Champ Vallon, 2008, 420 p.

La notion d'information demeure toujours polysémique, y compris pour les professionnels de l'information qui préfèrent parfois utiliser d'autres termes plus précis pour distinguer ce qui relève des données, du journalisme ou du savoir. L'ouvrage de Mathieu Triclot, qui est maître de conférences en philosophie des sciences, a pour objectif de nous faire voyager au sein de la notion d'information et notamment en ce qui concerne le moment cybernétique, gigantesque bouillon de cultures scientifiques, de débats et de profusions interdisciplinaires qui influencent encore la science d'aujourd'hui. La problématique part initialement de la question de l'existence même de l'information :

« Pourquoi croire qu'il existe quelque chose comme de l'information? Parce qu'il existe des dispositifs techniques, parce que l'on sait s'en servir, parce que l'on sait la manipuler, parce qu'on dispose au jour le jour d'un répertoire d'opérations banales et standardisées. L'information n'existe pas dans l'éther d'un monde spirituel et idéal, mais dans les méandres d'un univers d'usages et d'artefacts, dans une culture matérielle. » (p. 9)

Mathieu Triclot a choisi d'examiner la série de discours et de travaux scientifiques définissant la notion d'information. Il repart donc des travaux des ingénieurs en télécommunication qui cherchent initialement à optimiser la transmission du signal en combattant tout ce qui peut le dégrader : le bruit non désiré, la fameuse entropie. Mais Triclot choisit de mettre de l'avant les différences

entre les travaux des ingénieurs en télécommunication Shannon et Weaver et ceux de la cybernétique. Créée par Norbert Wiener, cette dernière, qui a d'ailleurs plus les faveurs de l'auteur, est une discipline qui a échoué dans sa tentative d'autonomie mais qui est parvenue à disséminer théories et représentations dans de nombreuses disciplines scientifiques, aussi bien des sciences appliquées que des sciences humaines et sociales.

L'ouvrage de Triclot s'inscrit dans la lignée du travail de Jérôme Segal¹ qui avait déjà mis de l'avant l'influence de la notion d'information de la théorie mathématique de Shannon et de Weaver. Selon lui, une forme de paradigme informationnel avait pu en émerger. Triclot insiste donc plus particulièrement sur ce moment cybernétique dont le vocabulaire est encore actif et dont la plus célèbre illustration est le terme « cyberspace » qui vient de l'ouvrage de William Gibson, neuromancien. La démonstration de l'auteur cherche à nuancer les visions incomprises de l'œuvre de Wiener qui ont eu trop tendance à considérer la cybernétique comme un système déshumanisant visant à la prise de contrôle par les machines sur les sociétés humaines par l'intermédiaire de la figure du cyborg. Il est vrai que Wiener doutait, à la sortie de la deuxième guerre mondiale, de la capacité humaine à garantir une société pacifique et équilibrée. Il faut probablement voir dans son œuvre une volonté de mettre en place une alliance homme-machine pour garantir l'équilibre des sociétés humaines. La notion d'information ne peut donc se trouver indépendamment des objets techniques et notamment des machines à traiter de l'information. Ce rôle essentiel de la technique dans l'information constitue sans doute un des principaux apports de la cybernétique.

« Cette transformation du regard qui nous fait voir l'information là où il n'y avait précédemment que des échanges énergétiques, des formes là où il n'y avait que de la matière, n'est pas seulement une affaire de choix dans les représentations, mais aussi et conjointement une transformation, dans les

choses, dans la culture matérielle du système technique. » (p. 73)

Ce sont là des aspects qui ont été particulièrement bien examinés par un philosophe français, Gilbert Simondon, trop peu évoqué selon nous dans l'ouvrage de Triclot.

Le travail du chercheur constitue ici une entreprise d'archéologie des idées et des notions qui éclaire nos usages actuels et nos manières de penser. Cet examen du moment cybernétique dans la constitution de la notion d'information permet de comprendre les effets qui se produisent actuellement :

« L'histoire de la cybernétique du début des années 1940 à la fin des années 1950 constitue l'histoire secrète d'une partie de notre présent, la source d'une manière de décrire le monde, d'un ensemble d'expériences et de positions subjectives qui sont encore les nôtres. » (p. 73)

Mais il est probable que cela résulte surtout de mauvaises interprétations, voire d'extrapolations des théories mathématiques et cybernétiques. L'ouvrage de Mathieu Triclot permettra donc au lecteur de s'interroger sur ses propres conceptions et représentations de l'information.

1. SEGAL, J. *Le Zéro et le Un : Histoire de la notion scientifique d'information au 20^e siècle*, Éditions Syllepse, 2003

Biblio

par Dominique Lapierre
dominique.lapierre@bibl.ulaval.ca

Petite philosophie du lecteur, par Frédérique Pernin, Paris, Éditions Milan, 2008, 136 p.

Première page, sous la rubrique *Du même auteur*, on nous renseigne que l'auteure, Frédérique Pernin, professeur agrégée de philosophie, a également écrit *Petite philosophie du shopping*.

Première inquiétude. Le slogan de la collection, en quatrième de couverture, énonce *Pause Philo, pour voir la vie sous un nouveau jour*. La lecture n'est pas entamée, qu'un pernicieux préjugé s'est déjà formé dans mon esprit. Je cherche néanmoins à comprendre ce que j'ai entre les mains. Réflexe oblige, j'ouvre à la table des matières. Un abécédaire. D'*Affinités* à *Zoïle*... en passant par *Hypnose*, *Quiproquo* et *Voyage*. La formule est usée me dis-je, mais elle peut s'avérer efficace lorsque l'agencement des thèmes réussit à créer une unité significative. Je suis donc encore résolue à donner une chance à l'ouvrage. L'avant-propos mine mon espoir. L'auteure explique le choix de la structure de son ouvrage ainsi : « Un abécédaire est en soi une absurdité, car la comptine lancinante des lettres de l'alphabet ne signifie rien par elle-même. Pourtant il faut parier que du sens peut advenir sur fond d'arbitraire. En choisissant des mots que la langue seule a placés sur notre chemin s'ouvre la possibilité d'incursion dans le monde du lecteur ». Cette justification est décevante par la superficialité qu'elle oppose aux écueils du choix de l'abécédaire.

Ensuite, je remarque que chaque thème abordé s'ouvre sur la citation d'un écrivain reconnu. La citation initiale est de Nietzsche. La seconde de Gide, dans laquelle il est fait mention de Nietzsche. Avant la troisième, je crois à un jeu de chaîne entre ces grands écrivains / grands lecteurs. La perspective d'un fil conducteur passant par ces citations réveille mon attention. Je saute, sans lire, à la lettre C. Mon amusement prend fin. Les citations ne servent qu'à inaugurer chaque thème.

Enfin, la lecture confirme mon intuition première : avec le procédé de l'abécédaire, l'auteure applique une recette. Elle entreprend, pour démystifier le lecteur, de le raconter, voire de le construire, autour de mots dont le choix même est d'une facilité déconcertante. Bien sûr, certains thèmes sont bien ficelés. On sourit de se reconnaître. Mais au final, ces spéculations sur le lecteur sont un agencement de lieux communs : la lecture comme rencontre de soi, rencontre de la part de l'autre en

soi, etc. Et le sentiment d'oublier le livre à mesure qu'on le lit prédomine la lecture elle-même : à H, *Hypnose*, on ne se souvient déjà plus de G, Goût. Et à O, Oubli, on se dit justement que ce doit être le mot de la fin.

Expo

par Denis Thibault
denis.thibault@conservatoire.gouv.qc.ca

Les archives à l'affiche
<http://archivesaffiche.wordpress.com>

Les archivistes sont des allumeurs de réverbères sur l'autoroute débridée de l'information. Le blogue *Les archives à l'affiche* de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) s'insère dans un vaste projet de mise en valeur des archives dans le web, j'ai nommé le webzine *Archives au présent* (www.archivistes.qc.ca/-Archives-au-present.html). Depuis la barre de menu principale de ce webzine, le bouton « Archives à l'affiche » ouvre indirectement sur le site qu'il est préférable de consulter en externe, surtout, pour le confort. Ce blogue se veut un « espace interactif pour savoir tout ce qui se passe dans le domaine de la diffusion et de la mise en valeur des archives. » Il traite des nouveautés littéraires, des expositions réelles et virtuelles, de la présence des archives dans les médias de même qu'au cinéma. Une sorte de carnet d'activités culturelles autour du monde des archives au sens large.

Sa structure est simple et élégante : merci Wordpress ! Deux colonnes, quatre onglets, un bandeau vertical comportant huit composants d'interface graphique. Le site est modéré *a posteriori* et le public est invité à participer aux contenus. Un lien permet de communiquer avec les responsables du site. J'aurais aimé une page « Qui sommes-nous ? ». Ce blogue comporte plusieurs outils de valeur ajoutée. Outre l'onglet « Terminologie » que j'ai trouvé pratique, signalons, parmi les

composants d'interface graphique, les blocs Statistiques, Calendrier, Liens et Catégories.

Quelques remarques. Le bloc « Liens » gagnerait à être étoffé : deux liens seulement, c'est trop peu, surtout que l'un des deux liens constitue déjà la matière d'un autre bloc distinct. On pourrait facilement ajouter des blocs de liens thématiques liés directement à la mission du blogue. Le bloc « Calendrier » n'est pas actif et empêche, conséquemment, de retrouver un article écrit un jour précis. Un bloc d'agrégateur (RSS) contient un lien « Activités et expos au Québec » qui, comme son nom le dit, permet de suivre l'actualité des expositions en cours. Il faudrait toutefois éviter d'afficher des activités échues. Qu'à cela ne tienne : comme outil de valeur ajoutée à un blogue, c'est vraiment formidable ! Chaque exposition est décrite correctement, par des êtres humains et non par des robots, et grâce aux outils de Yahoo!, on peut même les inscrire à un agenda virtuel rempli de sorties culturelles. C'est fort !

Le bloc « Catégories » présente une tentative d'indexation selon les concepts suivants : Types de documents, Lieu, Types d'archives, Législation, Institutions, Général, Fonctions archivistiques, À voir, À lire, À écouter. Chaque concept est ensuite subdivisé en sous-concepts mutuellement exclusifs, sauf le concept « Général » qui dénote un certain essoufflement sémantique. Le concept « À voir » contient des sous-concepts « visuels » comme le DVD, mais ne contient pas le concept « Photographies » se trouvant sous « types de documents ». Pourtant, les photographies sont des types de documents que l'on peut voir... J'aimerais qu'on m'explique !

Ceci étant dit, j'ai adoré la présentation des billets et leur contenu. La mise en page aérée, la longueur correcte des billets, l'insertion d'hyperliens, d'images, les citations, les renvois externes, l'utilisation des styles et surtout l'indication parfaite des sources, tout cela contribue à susciter un intérêt manifeste pour ce blogue actif (27 000 visiteurs) et très intéressant. On peut seulement regretter qu'il n'y ait pas davantage de commentaires. Ce blogue le mériterait bien !

Référence

par Élisabeth Lavigueur
elavigueur@infocycle.ca

Les services de référence : du présentiel au virtuel, par Jean-Philippe Accart. Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008, 283 p.

Ce livre dresse un remarquable tableau des services de référence actuels et futurs, et ce, en trois sections : les services de référence *présentiels*, les services de référence *virtuels* et les points communs entre les deux types de services.

La première section, à la fois historique, pédagogique et pratique, définit et présente avec rigueur et clarté la mise en place et le fonctionnement d'un service de référence. Une place importante est accordée à la médiation qui constitue une relation personnalisée et de qualité entre les bibliothécaires et l'utilisateur.

La deuxième section illustre des cas concrets de services de référence virtuels. Les outils du web 2.0 font partie de ces services, mais n'en sont pas la caractéristique essentielle, qui réside plutôt dans l'approche et l'utilisation qui en est faite. « *Ask a librarian* » ou « *Vous avez une question, nous avons la réponse* » sont des exemples de ce type de services. Mon attention a été marquée par l'existence d'une norme *NISO5* définissant le protocole et les métadonnées d'échange d'information. L'auteur mentionne que ces services n'impliquent pas forcément une diminution de postes, mais plutôt leur repositionnement. Il faudra ainsi former et innover dans les façons de penser et de faire. La mise en œuvre des services de référence virtuels conduit à la création de consortiums entre bibliothèques et intervenants en sciences de l'information, ou encore à l'élaboration participative de banques de données sur les réponses obtenues. Non seulement le service de référence est-il virtuel, mais il est collaboratif et contribue à l'enrichissement d'un « savoir collectif » en bibliothèques.

Enfin, pour ceux qui veulent se lancer dans l'aventure, la troisième section fait des recommandations pouvant s'appli-

quer aux deux types de services de référence dont l'organisation, la tarification, le plan de marketing, la gestion de la qualité avec indicateurs de rendement et les bases du cahier des charges.

Le livre de Jean-Philippe Accart, un vrai petit bijou à lire et à consulter sans modération!

Philo

par Jacques Messier
jacques.messier@umontreal.ca

The Importance and Influence of Philosophical Thinking for Librarians, par Nazli Alkan, in *Library Philosophy and Practice*, septembre 2008 (www.webpages.uidaho.edu/~mbolin/lpp.htm)

Qu'est-ce que le « Philosophical Thinking » en bibliothéconomie? Cette question vient raviver celle que d'illustres bibliothécaires ont déjà effleurée à savoir la pertinence de la pensée philosophique en bibliothéconomie. Professeur à l'Université d'Ankara, Nazli Alkan tente de démontrer que l'exercice peut être profitable tant pour la qualité de la profession que pour la satisfaction de la clientèle.

Dans cet article largement documenté, l'auteur analyse les propos d'intervenants en bibliothéconomie dans le but de susciter une réflexion critique. Penser philosophiquement la fonction de bibliothécaire et ses liens avec les divers milieux va au-delà de l'exécution de tâches parfois routinières. Au contraire, l'expérience prouve que les bibliothécaires doivent non seulement s'adapter aux changements, mais réfléchir à la manière d'aborder les champs du savoir en fonction de milieux donnés. Bref, ils doivent développer ce que l'on appelle une « vision ».

Si, par le passé, certains auteurs tels Shera et Ckin déploraient le manque d'esprit critique des bibliothécaires, Nazli Alkan se réjouit de leur dynamisme croissant en soulignant leur rayonnement, que ce soit dans les publications

savantes ou lors de la tenue de congrès scientifiques. Pour paraphraser l'auteur, l'expression « Questioning why? » présumerait bien de l'article car force est de constater que si les « audacieux » acceptent d'exercer ouvertement leur esprit critique, d'autres préfèrent tout simplement réfléchir sur le « How », sans que le dialogue entre l'un et l'autre ne soit possible. À titre d'exemple, le passage obligé vers la documentation électronique remet en cause l'essence de la bibliothèque et pose le problème de son positionnement dans la cité et du rôle joué par les bibliothécaires. Si la profession est l'une des plus anciennes au monde, le temps est venu de se demander de quoi demain sera fait.

APPEL AUX CHERCHEURS

Argus se dote d'une nouvelle section consacrée à la recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Cette section offrira un nouvel espace de diffusion permettant aux chercheurs de partager leurs résultats.

Les bibliothécaires professionnels effectuant de la recherche, les professeurs et les étudiants à la maîtrise ou au doctorat sont invités à soumettre une proposition d'article contenant les éléments suivants : sujet abordé, problématique/objectifs, méthodologie, résultats sommaires.

Veuillez noter qu'aucune thématique particulière n'a été retenue. Toutefois, le sujet doit être lié au domaine de la bibliothéconomie ou des sciences de l'information. L'article peut être rédigé en français ou en anglais.

Intéressé? Veuillez alors communiquer avec Andree Harland (andrea.harland@concordia.ca) ou avec Patrick Labelle (patrick.labelle@concordia.ca).

Vous avez envie d'écrire pour Argus? Vous désirez partager vos expériences? Creuser vos interrogations? Faire part de vos lectures? Nous mettre sur une bonne piste? Contactez-nous à l'adresse info@cbpq.qc.ca



Six nouvelles collections mobiles sur le Sony Reader

À partir de 645 \$ CAN — incluant le Sony Reader!

- Titres en français sur les affaires (14 titres)
- Career Development & Business Self Help (30 titres)
- Management and Leadership (22 titres)
- Popular Fiction (29 titres)
- Romance (19 titres)
- Young Adult Fiction (24 titres)



Contactez OCLC au Canada

T 1-888-658-6583
C canada@oclc.org

www.oclc.org/ca/fr/ebooks/mobile



213744

jusqu'à

89%
de rabais
sur le prix en kiosque

Service d'abonnements
aux membres

Abonnements à tarifs spéciaux à vos
journaux et magazines préférés

Les **Plus
bas prix
garantis!**



**N Nouveaux titres
disponibles cette année!**

Journaux

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
La Presse (camélot motorisé)** 52 sem./7 jrs.	192,40 \$	347,36 \$
Le Devoir 52 sem./6 jrs.	199,95 \$	412,88 \$
Le Droit 56 sem./6 jrs.	201,76 \$	312,56 \$
Le Journal de Montréal (camélot régulier) 52 sem./7 jrs.	194,48 \$	324,78 \$
Le Journal de Québec 52 sem./7 jrs.	165,88 \$	301,75 \$
Le Soleil 52 sem./7 jrs.	189,99 \$	315,64 \$
National Post-Trouse d'auto en prime! 52 sem./6 jrs.	119,88 \$	339,04 \$
The Gazette (Montréal) & banlieues! 52 sem./7 jrs.	179,88 \$	383,76 \$
The Globe and Mail 15 sem./6 jrs.	95,55 \$	131,78 \$
The Ottawa Sun 30 sem./7 jrs.	54,60 \$	87,30 \$

Les abonnés au National Post pour une durée de 26 semaines ou plus recevront gratuitement une trousses d'auto d'une valeur de 405\$ Des tarifs plus bas sont disponibles pour les secteurs avec camélot régulier.

Nouvelles & Actualités

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Courrier International 26 nos.	105,00 \$	143,00 \$
Le Monde Diplomatique 12 nos (1 an)	59,00 \$	75,00 \$
L'Express 13 nos	49,95 \$	64,35 \$
Protégez-Vous (avec édition Internet) 12 nos (1 an)	35,00 \$	63,40 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

Affaires • Finance • Jeux & Informatique

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Affaires Plus (A+) 12 nos (1 an)	17,34 \$	51,00 \$
Guide Com 1 nos (1 an)	24,95 \$	32,00 \$
Guide Média 1 nos (1 an)	24,95 \$	30,00 \$
Infopresse 12 nos (1 an)	69,95 \$	151,50 \$
Les Affaires & A+ 128 nos (1 an)	74,95 \$	327,00 \$
Business Week 50 nos (1 an)	40,00 \$	349,50 \$
The Economist 24 nos	67,50 \$	180,00 \$
Wired 12 nos (1 an)	31,95 \$	71,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

Arts • Culture & Divers

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
7 Jours 52 nos (1 an)	175,00 \$	207,48 \$
Animal 9 nos (1 an)	22,99 \$	44,55 \$
Ça m'Intéresse 12 nos (1 an)	69,00 \$	90,00 \$
Ciel Variable 3 nos (1 an)	15,95 \$	25,50 \$
Connaissance des Arts 11 nos (1 an)	80,00 \$	109,45 \$
Entre Les Lignes 4 nos (1 an)	17,95 \$	23,80 \$
Le Bel Âge 11 nos (1 an)	19,95 \$	41,25 \$
Le Bulletin des Agriculteurs 11 nos (1 an)	49,00 \$	ND
Le Lundi 52 nos (1 an)	51,48 \$	197,08 \$
Le Monde de la Bible 8 nos	86,95 \$	119,60 \$
Moi & Cie 25 nos (1 an)	37,99 \$	99,75 \$
Mieux Être 6 nos	17,95 \$	29,70 \$
Nuit Blanche 4 nos (1 an)	24,95 \$	40,00 \$
Panorama 12 nos	59,95 \$	72,00 \$
Paris Match 26 nos	99,00 \$	117,00 \$
Photo Solution 6 nos (1 an)	17,95 \$	35,70 \$
Première France 12 nos (1 an)	42,75 \$	57,00 \$
Psychologies 11 nos (1 an)	69,00 \$	98,45 \$
Reflet de Société 6 nos (1 an)	24,95 \$	41,70 \$
Relations 8 nos (1 an)	24,95 \$	39,60 \$
Safarir 6 nos	19,95 \$	28,50 \$
Star Inc. 11 nos (1 an)	19,95 \$	48,29 \$
Summum 11 nos (1 an)	23,95 \$	54,45 \$
TED Québec Audio Vidéo 6 nos (1 an)	19,30 \$	36,00 \$
TV Hebdo 52 nos (1 an)	54,08 \$	124,28 \$
Tout Simplement Clodine 9 nos (1 an)	37,95 \$	62,91 \$
Urbania 4 nos (1 an)	22,26 \$	31,80 \$
Vie des Arts 4 nos (1 an)	20,00 \$	30,00 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

Famille • Adolescents & Enfants

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Cool! 12 nos (1 an)	29,95 \$	51,48 \$
DLire 11 nos (1 an)	54,95 \$	98,45 \$
Enfants Québec 12 nos	15,95 \$	47,40 \$
Espace Parents.ca 6 nos (1 an)	16,95 \$	29,94 \$
I Love English 10 nos (1 an)	49,95 \$	79,50 \$
Images Doc 12 nos (1 an)	54,95 \$	95,40 \$
J'Aime Lire 10 nos (1 an)	36,95 \$	79,50 \$
Julie 12 nos (1 an)	69,00 \$	93,00 \$
Les Belles Histoires 11 nos (1 an)	51,95 \$	87,45 \$
Les Débrouillards 12 nos (1 an)	35,95 \$	59,40 \$
Les Explorateurs 10 nos (1 an)	31,95 \$	39,50 \$
Manon 12 nos (1 an)	69,00 \$	95,40 \$
Petites Mains 6 nos (1 an)	32,00 \$	47,70 \$
Pomme d'Api 10 nos (1 an)	36,95 \$	69,50 \$
Popi 12 nos (1 an)	44,95 \$	83,40 \$
Wakou 12 nos (1 an)	69,00 \$	99,60 \$
Wapiti 12 nos (1 an)	69,00 \$	99,60 \$
Youpi 12 nos (1 an)	51,95 \$	83,40 \$
Family Circle 15 nos (1 an)	19,99 \$	44,85 \$

Autos & Motos

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
F1 Racing 12 nos (1 an)	69,00 \$	117,00 \$
Pole Position 8 nos (1 an)	22,95 \$	39,92 \$
Four Wheeler 12 nos (1 an)	18,99 \$	83,88 \$
Motor Trend 12 nos (1 an)	19,96 \$	71,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

Maison • Décoration & Jardinage

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
150 Plans 8 nos	21,99 \$	71,92 \$
Décoration Chez Soi 10 nos (1 an)	19,95 \$	49,90 \$
La Maison du 21^{ème} Siècle 8 nos (2 ans)	16,95 \$	47,60 \$
L'Architecture d'Aujourd'hui 6 nos (1 an)	149,95 \$	270,00 \$
Rénovation Bricolage 9 nos (1 an)	24,75 \$	44,91 \$
Metropolitan Home 10 nos (1 an)	18,50 \$	59,90 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

Mode & Femme

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Summum Girl 11 nos (1 an)	18,95 \$	54,45 \$
GQ 12 nos (1 an)	26,95 \$	59,88 \$
Vanity Fair 12 nos (1 an)	32,75 \$	66,00 \$
Vogue 12 nos (1 an)	48,97 \$	59,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

Science & Nature

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Biosphère 6 nos (1 an)	24,95 \$	ND
Ciel & Espace 14 nos (1 an)	90,00 \$	117,30 \$
Découvrir 5 nos (1 an)	25,56 \$	29,75 \$
Géo 12 nos (1 an)	73,00 \$	131,40 \$
La Recherche 11 nos (1 an)	69,90 \$	98,45 \$
National Geographic 12 nos (1 an)	59,95 \$	83,40 \$
Quatre Temps 4 nos (1 an)	23,47 \$	27,80 \$
Québec Science 9 nos (1 an)	32,95 \$	46,55 \$
Science & Vie 12 nos (1 an)	69,95 \$	83,40 \$
Terre Sauvage 11 nos (1 an)	54,95 \$	109,45 \$
Canadian Geographic 6 nos (1 an)	24,95 \$	41,70 \$
Popular Science 12 nos (1 an)	26,95 \$	71,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

Sports & Santé

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Géo Plein Air 6 nos (1 an)	19,95 \$	31,50 \$
Sentier Chasse-Pêche 11 nos (1 an)	29,95 \$	54,45 \$
Vélo Mag 6 nos (1 an)	20,95 \$	29,70 \$
Yoga Mondé 4 nos (1 an)	24,95 \$	31,96 \$
Blackbelt 12 nos (1 an)	30,18 \$	71,88 \$
Golf Magazine 12 nos (1 an)	26,95 \$	47,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

→ SUPER ÉCONOMIES! -15\$ ou moins

Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Le Monde de l'Auto 6 nos (1 an)	11,50 \$	29,70 \$
Automag 6 nos (1 an)	11,95 \$	35,70 \$
ATV Trail Rider 6 nos (1 an)	12,00 \$	29,70 \$
HomeMakers 12 nos	12,00 \$	35,88 \$
Le Monde du VTT 6 nos (1 an)	12,00 \$	29,70 \$
Madame 12 nos	12,00 \$	29,88 \$
Cycle Canada 10 nos (1 an)	12,95 \$	49,50 \$
Elle Canada 12 nos (1 an)	12,95 \$	47,88 \$
Moto Journal 10 nos (1 an)	12,95 \$	49,50 \$
Vita 8 nos (1 an)	13,24 \$	34,00 \$
Harrowsmith Country Life 6 nos (1 an)	13,87 \$	29,70 \$
Québec Inc. 6 nos (1 an)	14,75 \$	30,00 \$
Québec Tuning 6 nos	14,95 \$	35,70 \$
Chatelaine (angl.) 13 nos	14,95 \$	38,87 \$
Clin d'Œil 12 nos (1 an)	14,95 \$	52,68 \$
Délice 6 nos (1 an)	14,95 \$	25,50 \$
Femme d'Aujourd'hui 8 nos (1 an)	14,95 \$	36,00 \$
Full Filles 6 nos (1 an)	14,95 \$	24,90 \$
Les Idées de ma Maison 10 nos (1 an)	14,95 \$	49,90 \$
Loulou (fr.) 12 nos (1 an)	14,95 \$	47,88 \$
Loulou (angl.) 12 nos (1 an)	14,95 \$	47,88 \$
MotoMag 6 nos (1 an)	14,95 \$	35,70 \$
Nature Sauvage 4 nos (1 an)	14,95 \$	23,80 \$
Road & Track 12 nos (1 an)	14,97 \$	59,88 \$
Car and Driver 12 nos (1 an)	14,97 \$	66,00 \$
L'actualité 9 nos	14,99 \$	44,55 \$
Chatelaine (fr.) 10 nos (1 an)	14,99 \$	45,00 \$
Ski Canada 6 nos (1 an)	14,99 \$	29,70 \$
Outdoor Life 12 nos (1 an)	14,99 \$	47,88 \$
Elle Québec 12 nos (1 an)	14,99 \$	51,00 \$
Fleurs, Plantes et Jardins 7 nos	15,00 \$	27,65 \$
Esse 3 nos (1 an)	15,00 \$	28,50 \$
Commerce 12 nos (1 an)	15,00 \$	51,00 \$
Decormag 10 nos (1 an)	15,00 \$	42,50 \$



Pour une description
complète des
publications, consultez
notre site Web
transactionnel à :

RabaisCampus.com

Les **plus
bas prix
garantis!**

Plus de
**200
titres**
disponibles!

Épargnez
encore
plus!

Prenez
un deuxième
abonnement,

ou une deuxième année
du même magazine, et

déduez 3\$

du coût total de vos
abonnements.

Prenez 4 abonnements
ou plus, et

déduez 8\$

**21 nouveaux
titres**

**34
abonnements**
à 15\$ ou moins

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certaines
conditions peuvent s'appliquer. Les prix et la
disponibilité des produits peuvent changer
sans préavis. Imprimé 01/2008